

# Solesmes

N°31 :: Novembre 2020

LE BULLETIN COMMUNAL



MUNICIPALITÉ

BUDGET COMMUNAL

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

VIE COMMERCANTE

VIE DU VILLAGE

# Sommaire



## Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2021, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2021 au service de communication de la mairie : [dany.tailpied@solesmes72.fr](mailto:dany.tailpied@solesmes72.fr)

3 Le mot du Maire

## 4 Municipalité

- 4 Les commissions municipales
- 5 Au sein de la Communauté de communes de Sablé

## 6 Budget communal 2019 & 2020

- 6 Dépenses de fonctionnement
- 7 Dépenses d'investissement
- 7 Fiscalité
- 7 Dotations de l'Etat
- 7 Total pour Solesmes
- 8 Dépenses d'investissement prévisionnelles
- 8 Subventions aux associations

## 9 Renseignements pratiques

- 9 Les services administratifs municipaux
- 9 L'Agence Postale Communale (APC) et annexe de la mairie
- 10 Les services techniques
- 10 La fibre arrive chez vous
- 11 L'antenne de l'Office de Tourisme
- 11 Les services d'urgence
- 11 Les services médicaux
- 12 Les informations religieuses
- 12 Location de salles
- 13 Le marché de producteurs de Solesmes
- 14 Quelques rappels utiles
- 15 Quelques informations utiles
- 16 Calendrier 2021

## 18 Nos enfants

- 18 L'école publique Saint-Aquilin
- 18 Le service de restauration scolaire
- 19 Le service d'accueil périscolaire
- 19 Les assistantes maternelles
- 19 La Maison des Assistantes Maternelles

## 20 Nos commerçants

- 20 Les commerçants, artisans et services
- 21 Les hébergements

## 22 Vie associative

- 22 Clubs, Amicales, Groupes
- 29 Association Solesmes Loisirs Culture (SLC)

## 34 Portraits

- 34 Dominique NICOLAS : un homme toujours heureux
- 35 Cécile PARÉ : Douceur d'Arôme
- 35 Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL : buralistes, pas seulement...
- 36 Véronique et Jean-Paul ESNAULT : Le miel de Malicorne
- 36 Benoît CHEVÉ : La voix lactée

## 37 Notre histoire

- 37 Solesmes en images 2019/2020
- 40 La mairie-école
- 41 Lavoirs et lessives d'autrefois à Solesmes
- 42 Hommage au Père Hervé de BROCC
- 43 Etat civil 2019-2020
- 43 Nos maisons fleuries 2020



# Le mot du maire



**Pascal LELIÈVRE**  
Maire de Solesmes

Chères solesmiennes, chers solesmiens,

Merci pour la confiance que vous m'avez renouvelée, ainsi qu'à ma nouvelle équipe. Nous serons là pour vous et avec vous.

Ce scrutin particulièrement atypique s'est déroulé dans un contexte inédit, marqué par une crise sanitaire sans précédent.

Je renouvelle ma reconnaissance aux conseillers municipaux qui se sont investis lors du précédent mandat. Je suis fier du travail qui a été accompli pendant ces six années grâce à l'engagement dont chacun a fait preuve.

L'élection du maire et des adjoints s'est déroulée à huis clos le 22 mai dernier à la salle des fêtes en vous privant de toute participation, et j'en suis désolé.

Votre conseil s'est aussitôt mis au travail et nous avons mis en place les différentes commissions.

Une des premières décisions de votre conseil a été d'exonérer les entreprises de la commune de la TLPE (Taxe Locale Pour les Enseignes), afin de leur apporter une aide immédiate. Nous avons également adhéré à l'association Prévention Routière pour mener des actions de sensibilisation et obtenir le label Village prudent.

Pendant cette période la vie communautaire s'est poursuivie. Nous nous retrouvions périodiquement en Visio Conférence avec mes collègues maires afin d'échanger sur la ligne à suivre pour gérer cette crise et valider les affaires courantes.

Daniel CHEVALIER, maire de Juigné-sur-Sarthe, a été élu Président de la Communauté de Communes le 15 juillet ainsi que huit Vice-présidents. On m'a confié la charge de la commission Commerces et Agriculture.

Le calendrier des manifestations de notre village a été très perturbé, et ce n'est pas sans répercussion sur le fonctionnement des associations de Solesmes, mais nous sommes à votre écoute et mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes.

Tout en respectant le protocole sanitaire, nous suivons les directives du préfet et agissons avec bon sens et discernement pour appliquer les règles. Merci à tous pour votre compréhension, je sais que je peux compter sur vous.

Avec l'aide de quelques élus et de Daniel LEROY, nous avons fait notre possible pour maintenir notre marché pendant le confinement. Celui-ci a connu un vif succès et je remercie les

producteurs qui ont rendu un grand service de proximité. Vous en retrouverez certains parmi les portraits de ce bulletin. Je compte maintenant sur vous pour leur rester fidèles afin de pérenniser notre initiative.

Le personnel de la commune est resté présent et actif tout au long de l'année. Je tiens à leur témoigner ma reconnaissance pour leur engagement auprès de chaque habitant.

J'en profite pour féliciter Guillaume GAUGAIN, notre boulanger, qui, pour la deuxième fois, a obtenu le prix du meilleur croissant de la Sarthe.

Je pense aux commerçants et artisans qui n'ont pas pu travailler pendant cette période, et je remercie ceux qui ont pu continuer d'assurer un service de proximité.

La rentrée scolaire à l'école St-Aquilin s'est très bien déroulée avec un effectif stable. La directrice et les enseignants ont tout mis en œuvre pour cette réussite.

Une aspiration à vivre autrement se dégage de cette crise, nous avons tous mesuré la chance que nous avons d'être confinés à Solesmes. Beaucoup de français envisagent de quitter les grandes métropoles pour s'installer dans nos zones rurales. Nous devons tout faire pour les accueillir, c'est un enjeu majeur et une opportunité que nous devons saisir.

Cette crise sanitaire aura des conséquences sur les finances des collectivités, et cela impactera inévitablement les dépenses d'investissement en 2020 et les années suivantes. Cependant le gouvernement a prévu un plan de relance et compte sur les maires pour engager des projets. Une enveloppe d'aide à l'investissement a été débloquée afin de permettre à tous d'agir dans le même sens.

Je remercie Thierry QUANTIN, nouveau conseiller, et les membres de la commission qui ont repris le flambeau de ce bulletin, et ont travaillé activement afin de vous offrir cette trente et unième édition.

Pour terminer je reprendrai la phrase de notre Président départemental :

« On ne subit pas l'avenir, on le fait ».

Bonne lecture à tous, soyez prudents, prenez soin de vous et gardez espoir.



# Municipalité

## Les Commissions Municipales

**FINANCES, BUDGET, AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P., T.L.P.E, URBANISME, APPEL D'OFFRES IMPÔTS DIRECTS**

→ Président : Pascal LELIÈVRE, Maire

**AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT**

→ Vice-présidente : Myriam LAMBERT, 1<sup>ère</sup> adjointe

**ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

→ Vice-président : Frédéric TOP, 2<sup>ème</sup> adjoint

**ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF**

**SÉCURITÉ DES E.R.P. (ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC T.L.P.E. (TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE))**

→ Vice-présidente : Cécile DAILLIÈRES, 3<sup>ème</sup> adjointe

**FINANCES, BUDGET**

→ Vice-présidente : Yvette GIBON, conseillère municipale

**CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION**

→ Vice-président : Thierry QUANTIN, conseiller municipal

**MARCHÉ, COMMERCE, ARTISANS**

→ Vice-présidente : Sandra LEROY, conseillère municipale

### En haut de gauche à droite :

- :: Pénélope FILLON (conseillère)
- :: Sandra LEROY (conseillère)
- :: Daniel LANCELEUR (conseiller)
- :: Jean-Pierre LECOQ (conseiller)
- :: Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller)

### Au milieu de gauche à droite :

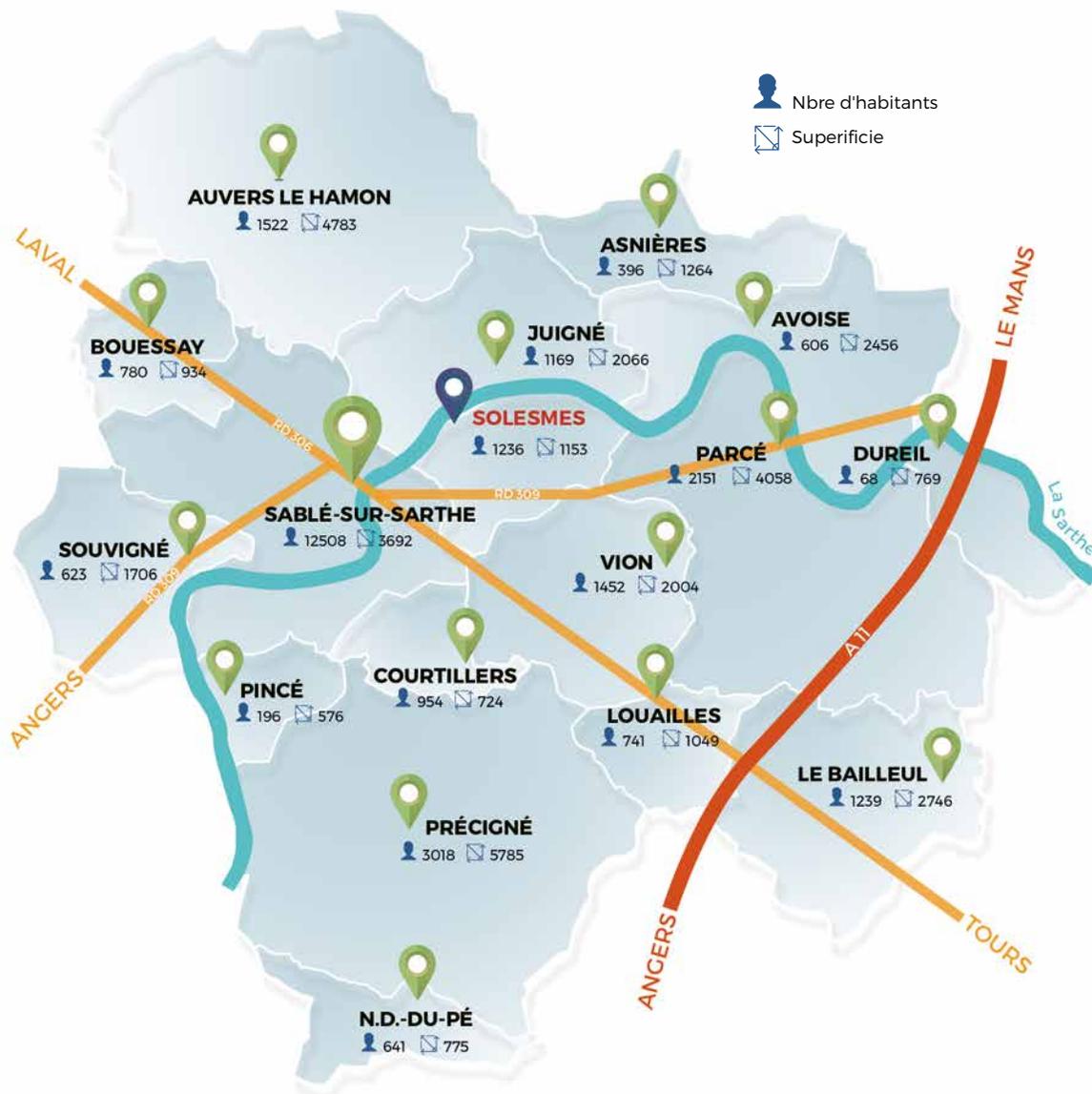
- :: Marie JAQUET (conseillère)
- :: Hélène CONGARD (conseillère)
- :: Yvette GIBON (conseillère)
- :: Thierry QUANTIN (conseiller)
- :: Christophe DENIAU (conseiller)
- :: Patrick CHOTARD (conseiller)

### En bas de gauche à droite :

- :: Frédéric TOP (2<sup>ème</sup> adjoint)
- :: Myriam LAMBERT (1<sup>ère</sup> adjointe)
- :: Pascal LELIÈVRE (maire)
- :: Cécile DAILLIÈRES (3<sup>ème</sup> adjointe)



## Au sein de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe



Depuis les élections de juin 2020, la commune de Solesmes est représentée, en fonction de son nombre d'habitants, par 2 membres du Conseil Municipal qui ont été élus communautaires :



**Pascal LELIÈVRE**

Membre du bureau des Maires,  
 Vice-président en charge du commerce et de l'agriculture,  
 Membre des commissions suivantes :

- Administration générale, finances, fonctions supports et moyens transversaux
- Tourisme, valorisation des patrimoines locaux, culture



**Myriam LAMBERT**

Membre des commissions suivantes :

- Environnement
- Solidarités, prévention, santé et autonomie
- Sports, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance



**Frédéric TOP**

Conseiller communautaire suppléant, membre des commissions communautaires suivantes :

- Aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, mobilités
- Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique

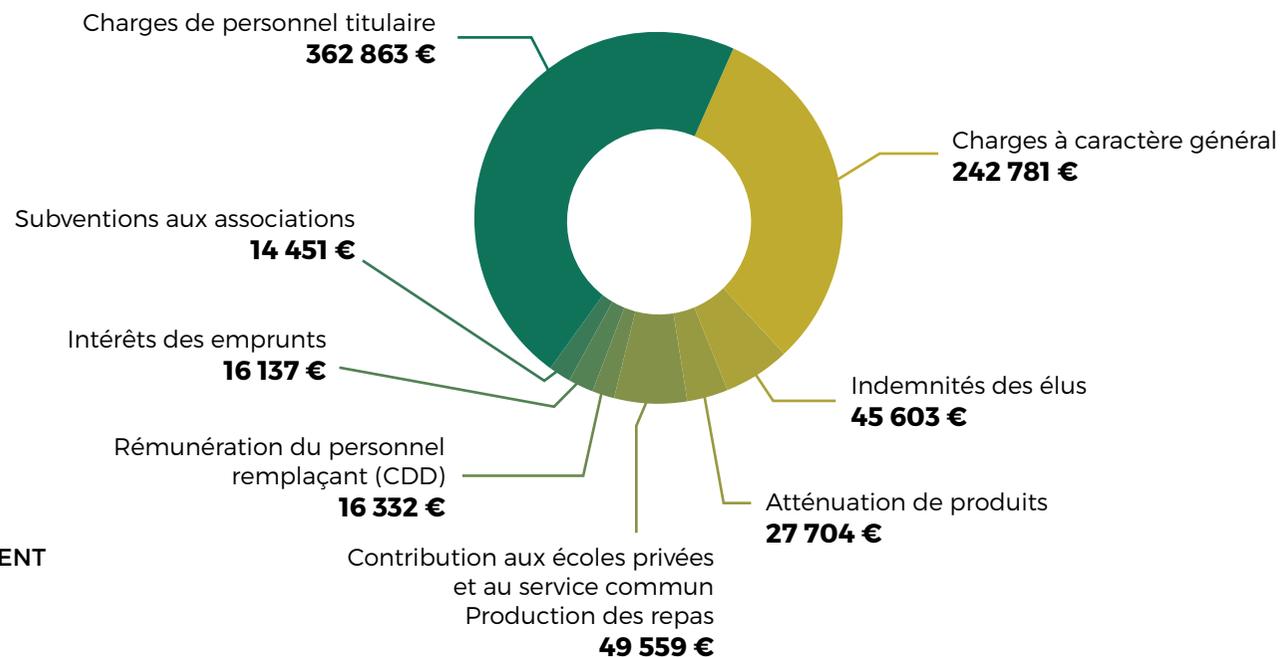


# Budget communal 2019

## Dépenses de fonctionnement



**TOTAL DÉPENSES  
DE FONCTIONNEMENT**  
**775 430 €**



## Dépenses d'investissement

Aménagement de la voirie rue Marchande	<b>209 969 €</b>
Création d'une liaison douce route de la Chapelle-du-Chêne	<b>85 022 €</b>
Achats : équipement numérique à l'école, ordinateur à l'atelier, siège à La Poste	<b>20 421 €</b>
Restauration de 2 lucarnes de l'église	<b>15 345 €</b>
Remise en état des courts de tennis	<b>12 611 €</b>
Création d'une aire de camping-cars route de Sablé	<b>8 386 €</b>
Achats de licences informatiques pour la mairie et l'école, et une licence IV	<b>6 691 €</b>
Achats : jardinières, panier de basket, 2 défibrillateurs, table de ping-pong	<b>6 619 €</b>
Création de terrains de pétanque à l'Espace Reverdy et aux Jardins-de-Chaillot	<b>3 226 €</b>
Etude de faisabilité pour la rénovation des locaux du club de foot	<b>3 000 €</b>
Pose de faïence dans l'office et réparation d'une baie de l'école	<b>2 923 €</b>
Travaux d'accès aux portails de l'école et de la garderie	<b>2 143 €</b>
Achat de tables de pique-nique à l'Espace Reverdy et aux Jardins-de-Chaillot	<b>1 849 €</b>
Reprise réseau éclairage public voie Reverdy et St-Aquilin	<b>1 787 €</b>
Fourniture et pose 2 chauffe-eau dans les logements communaux	<b>1 654 €</b>
Inspection des réseaux rue Marchande	<b>1 654 €</b>
Remplacement de la VMC à la MAM	<b>1 608 €</b>
Recherche de plomb et amiante dans les locaux du club de foot	<b>1 436 €</b>
Réparation du parvis de la mairie	<b>1 355 €</b>
Réparation de la toiture de l'auvent de la mairie	<b>659 €</b>
Achat de 2 photos de Solesmes : un tableau et la couverture du bulletin	<b>430 €</b>



**TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**  
**388 788 €**

# Budget communal 2020

## Fiscalité

TAXES	Solesmes			CC* de Sablé	Taux avec CC en %
	Bases	Taux depuis 2005	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	3 105 000	15.06 %	467 613	5.84	20.90
Foncier non bâti	75 600	24.78 %	18 734	11.66	36.44
Taxe d'habitation	1 914 000	8.16 %	156 182		
Compensation CC <sup>(1)</sup>			123 967		
<b>Soit un total de</b>			<b>766 496</b>		

\* Communauté de Communes

<sup>(1)</sup> Compensation CC : attribution d'une compensation de la Communauté de communes de Sablé

## Dotations de l'Etat

	2019	2020	Evolution en % 2019 à 2020
Dotation forfaitaire	58 479 €	47 646 €	- 18,5 %
Dotation de Solidarité Rurale	13 323 €	12 792 €	- 4 %

TOTAL POUR SOLESMES 

Fiscalité +  
dotations de l'Etat

**829 792 €** | **826 934 €** | **- 0,04 %**

## Dépenses d'investissement prévisionnelles

- Acquisition de terrains pour la création de la liaison douce
- Mise en accessibilité du terrain de foot
- Aménagement du parking du Clôteau
- Travaux de carrelage, menuiserie, maçonnerie et de mise aux normes électriques à l'école
- Fourniture et pose de 2 columbariums
- Réparation de l'entrée de la MAM
- Réhabilitation des vestiaires du club de foot
- Acquisition de plaques signalétiques et de plaques de numéro d'habitation
- Raccordement électrique à la Petite Mansonnière
- Remplacement de l'éclairage public allée du Puits aux Moines
- Remplacement du vidéoprojecteur de la salle des fêtes
- Achat de robots tondeuse
- Fin d'aménagement de la voirie rue Marchande...



**TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT  
PRÉVISIONNELLES**

**416 130 €**

## Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	2020	
	Proposée	
Noms	Normale	Exceptionnelle
ADMR	200 €	
APEI	600 €	
Assade	75 €	
Bowl'Maines	200 €	
Crescendo		300 €
Croix Rouge	60 €	
Don du sang bénévole	80 €	
Ennemis des cultures	400 €	
Entracte		1 000 €
Fermes fleuries	60 €	
Houlala Compagnie		2 180 €
Jeunesse Sportive Solesmienne	2 500 €	
Les éditions de Solesmes		1 000 €
Médailles militaires	60 €	
Parents d'élèves	1 205 €	
Partage	45 €	
Sœurs gardes malades	300 €	
Souvenir Français	60 €	
EHPAD St-Raphaël	4 000 €	
Rappel total 2019 : 14 451 €	<b>9 845 €</b>	<b>4 780 €</b>



**TOTAL SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS**

**14 625 €**



# Renseignements pratiques

## Les services administratifs municipaux

### Contact

Tél. : 02 43 95 45 11

Courriel : mairie.solesmes@wanadoo.fr

Site : www.solesmes72.fr

### Horaires

:: Lundi, mardi et vendredi :  
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30  
:: Mercredi et jeudi de 9h à 12h



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

## L'Agence Postale communale (APC) et annexe de la mairie

### Contact

APC

Tél. : 02 43 95 45 00

Mairie annexe

Tél. : 02 43 95 00 80

### Horaires

:: Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h15

:: Le samedi de 10h à  
11h45 (à confirmer)

### Départ du courrier

:: Du lundi au vendredi  
à 15h45

:: Le samedi à 11h30



Marlène GUET

→ Services de La Poste, services identiques à ceux de la mairie et inscriptions à l'école, au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, et règlement des factures de cantine et de garderie.



Dany TAILPIED

→ Secrétariat du maire et des adjoints, gestion du conseil municipal, des budgets, du personnel, de la communication, des élections, organisation de manifestations.



Catherine LANCELEUR

→ Accueil, état civil, urbanisme, distribution de sacs jaunes et rendez-vous avec les élus.

## Les services techniques



DE GAUCHE À DROITE :

**Julien BELLOEUVRE**

:: Agent d'entretien des bâtiments communaux, il renforce le mercredi matin l'équipe des services techniques.

**Daniel LEROY**

:: Technicien coordinateur des services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.

**Guillaume MATTIUZZO**

:: Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

**Jean-Luc GAULAIN**

:: Agent polyvalent des services techniques, responsable du fleurissement, chargé de l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

## La fibre arrive chez vous !

### Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Vous mettez environ quatre minutes pour télécharger un film de 30 Go avec la fibre, contre quinze avec l'ADSL.

La connexion par la fibre est beaucoup plus stable que celle par l'ADSL, plus sensible aux perturbations sur le réseau.

La fibre offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordés, de faire des usages simultanés (surfer sur le Web, téléphoner, regarder la télévision en HD) sans gêne.

### Quel est le prix du raccordement à la fibre ?

Le raccordement « final » a un coût qui n'est pas intégralement répercuté par l'opérateur sur le client. Il est de l'ordre de 100 à 200 €, voir plus en fonction de la distance pour accéder au logement et est souvent pris en charge entièrement par le fournisseur d'accès à Internet. Néanmoins des « frais d'accès au service » sont facturés. Cela dépend de la politique commerciale. Chaque opérateur établit librement ses offres et, de manière générale, les tarifs comportent un abonnement mensuel et des frais d'entrée. Le prix du raccordement « final » est donc réparti sur ces deux éléments.

A noter que l'installation intérieure au logement jusqu'à la « Prise Terminale Optique » de votre box est proposée en « apparent ».

### Est-ce que la fibre est obligatoire ?

Non. Le raccordement est effectué à votre initiative lors d'une commande ou d'une migration de votre offre abonnement ADSL vers une offre « fibre optique » par votre fournisseur d'accès à internet. Si vous souhaitez conserver votre ligne et votre offre commerciale ADSL, vous pouvez tout à fait refuser l'installation de la prise optique à votre domicile.



### Mon propriétaire peut-il s'opposer au raccordement à la fibre ?

Non. En France, il existe un « droit à la fibre » qui garantit un accès égal au très haut débit à tous les citoyens. Et donc aussi aux locataires.

### Est-ce que l'ADSL va disparaître ?

Les offres ADSL connaissent un déclin au profit de la fibre.

En fibre optique, pas de zone blanche et grise, pas de dégroupage. Si l'ADSL n'appartient pas encore au passé, le réseau cuivre, lui, qui en est le support, est en voie d'extinction, aux dires des fournisseurs d'accès internet et des autorités compétentes.

Par exemple l'opérateur historique ORANGE annonce qu'il ne commercialisera plus d'offre ADSL en 2023 et annonce sa fin en 2030.

### La fibre, aérienne, est-elle plus fragile que des câbles en cuivre ?

Les câbles aériens de la fibre sont renforcés par des porteurs et protégés par un tube rigide extrêmement résistant. Moins lourds que les câbles de cuivre, ils sont également moins sensibles aux conditions climatiques car ils ne transportent que de la lumière, pas d'électricité. Néanmoins une attention toute particulière doit être portée sur l'élagage des arbres surplombant les câbles de fibres optiques.

Gérald GAULAIN



## L'Antenne de l'Office du Tourisme

Rue Marchande, face à la boulangerie

### Ouverture

:: Juillet, août

## Les services d'urgence



:: SAMU	15	112
:: Gendarmerie	17	112
:: Pompiers	18	112



:: Pharmacie de garde	118 818
-----------------------	---------



:: Enedis (EDF) 	09 72 67 50 72
:: Gaz (urgence sécurité gaz naturel)	08 10 43 30 72
:: Eau 	09 69 32 35 29



:: Assainissement 	02 40 18 84 00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------



:: Nuisibles (contacter la mairie)	02 43 95 45 11
------------------------------------	----------------

## Les services médicaux



### Pharmacie

:: **Pharmacie des Deux Rives**  
Mmes RONDEAU et VERON  
19 rue Marchande - Tél. : 02 43 95 01 34

### Soins infirmiers

:: **Religieuses Servantes des Pauvres**  
1 rue Jules-Alain - Tél. : 02 43 95 45 40

:: **Permanences d'infirmiers**  
9A rue Angevine - Tél. : 02 43 95 06 93 / Port. : 06 07 95 76 63  
Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 8h30 sur rendez-vous.

### Kinésithérapeute

:: **Philippe SAULAY**  
33 rue Marchande - Tél. : 02 43 92 49 05

### Ostéopathe

:: **Elena LECOMTE**  
9A rue Angevine - Tél. : 07 81 95 31 33

### Pôle Santé Sarthe et Loir

:: **La Chasse du Point du Jour** - Le Bailleur  
Tél. : 02 44 71 30 00 - [www.ch-polesantesartheloir.fr](http://www.ch-polesantesartheloir.fr)

### Centre antipoison

:: Angers - Tél. : 02 41 48 21 21

## Informations religieuses



### Abbaye Saint-Pierre

#### Contact

1 place Dom Guéranger  
 Tél. : 02 43 95 03 08  
 Fax : 02 43 95 68 79  
 Courriel : abbaye@solesmes.com  
 Site : www.abbayedesolesmes.fr

#### Horaires

:: Visite libre de l'église :  
 de 11h15 à 13h et de 14h à 18h15 en  
 dehors des offices

:: Exposition permanente et magasin  
 (CD de chants grégoriens et livres) :  
 de 9h à 12h45 et de 14h15 à 19h sauf  
 pendant les offices



### Abbaye Sainte-Cécile (moniales bénédictines)

#### Contact

23 rue Jules Alain  
 Tél. : 02 43 95 45 02  
 Courriel : stececile.solesmes@free.fr  
 Site : www.saintececiledesolesmes.org

#### Horaires

:: Messe tous les jours à 9h45



### Eglise paroissiale Notre Dame de l'Assomption

#### Contact

Père SOLTNER - Presbytère  
 8 place Dom Guéranger  
 Tél. : 02 43 95 36 55  
 Courriel : paroisse.solesmes@orange.fr

#### Horaires

:: Dimanche et fêtes :  
 messes à 8h30 et 10h30

## Location de salles

Pour les disponibilités et les tarifs, s'adresser au secrétariat de mairie au 02 43 95 45 11 ou consulter le site internet de la commune [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)

### Salle des fêtes

Chemin de la Sénotièrre  
 Site de Bellevue



## Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2021

→ Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

**A NOTER : une participation sera ajoutée en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage : +0.15 € par KW/H pour toute consommation par jour supérieure à 200 KW/H et 100 KW/H par ½ journée.**

	Grande salle + cuisine	Grande salle sans cuisine	Petite salle + cuisine	Petite salle sans cuisine	Grande salle + petite salle + cuisine
Capacité maximum	300 pers.		64 pers.		
Journée du lundi au vendredi	350 €		250 €		390 €
Week-end et jours fériés En semaine (y compris les 24 et 31 décembre)	500 €		350 €		560 €
Réunion en ½ journée en semaine*	200 €	140 €	115 €	70 €	

\* Les clés doivent être remises dans la boîte aux lettres de la mairie, pour une matinée au plus tard à 14 heures et pour un après-midi au plus tard à 19 heures.



## Quelques rappels utiles

### Démarches d'urbanisme à effectuer en mairie

Ayant constaté qu'un certain nombre d'entre vous ne connaissent pas l'obligation d'effectuer une démarche en mairie avant d'effectuer des travaux, Monsieur le Maire vous rappelle les règles que nous impose le Code de l'Urbanisme pour :

- **Toute modification de l'aspect extérieur** (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage, installation de volets battants ou roulants, modification de la clôture...)
- **Toute extension** (par exemple : préau, véranda, pergola...)
- **Toute nouvelle construction** (par exemple : abri jardin, piscine, préau...).

En effet, votre projet n'étant pas toujours conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, il vous est conseillé d'effectuer une démarche en mairie **AVANT DE COMMANDER VOS TRAVAUX**.

### La déclaration de son meublé de tourisme en mairie

Toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non, doit préalablement avoir effectué une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme). Pour cela, il doit remplir le **Cerfa n°14004\*02**. S'il ne le fait pas, il peut se voir infliger une amende.

### Conséquences de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires

Certaines zones (trottoirs, allées et aires de stationnement) deviendront enherbées mais entretenues pour **respecter les réglementations qui interdisent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'usage des produits phytosanitaires**.

- *Aidez-nous dans cette démarche pour préserver notre environnement !*

### Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les demandes de CNI et de passeport se font exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche est celle de Sablé-sur-Sarthe qui reçoit uniquement sur rendez-vous. Tél. : 02 43 62 50 13

- Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>



### Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est INTERDIT !



Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit**.

Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

### Le saviez-vous ?

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 € par mois.

### Lutte contre le frelon asiatique

Il vous est demandé, si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, d'appeler les services techniques de la mairie au 06 80 96 68 08.



- C'est l'agent communal qui contactera, si nécessaire, une des trois entreprises prestataires conventionnées chargées de la destruction du nid
- L'entreprise facturera 50 % de l'intervention à la commune, et 50 % au demandeur.

# Quelques informations utiles

## Déchèterie de la Denisière

### Horaires

- :: Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et 14h à 18h
- :: Le samedi : de 10h à 18h sans interruption
- :: Fermée les dimanches et jours fériés.

## La Maison des services ADMR « Vallée de La Sarthe »

- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile



### Contact

21 rue Michel Vielle  
72300 Sablé-sur-Sarthe  
Tél. : 02 43 92 69 63  
Site : [www.admr72.com](http://www.admr72.com)

### Horaires

- :: Lundi, mardi et vendredi : de 9h à 13h
- :: Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 16h30

## L'Association MOBILE I.T. 72 (Indépendance Transport)



- Elle propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la demande sur simple appel téléphonique (48h à l'avance) au **06 38 94 98 09**, sur toute la communauté de communes de Sablé.

Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.

## Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking...).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Calculer simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet :

[www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)

## TIS



Votre commune est desservie par le réseau régional des TIS (Transports Interurbains de la Sarthe), pour tous vos déplacements : travail, études, loisirs, achats...

- Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou pour toute autre information, rendez-vous sur [www.lestis72.fr](http://www.lestis72.fr) ou appelez la centrale de mobilité au **02 43 39 90 72**.

### Attention :

Les TIS ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- :: Les services de ramassages scolaires ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 : <http://www.paysdelaloire.fr/?id=10432>

# 2020

# 2021



## NOVEMBRE

## DÉCEMBRE

## JANVIER

## FÉVRIER

## MARS

## AVRIL

## MAI

01 D	01 M	01 V	01 L	01 L	01 J Repas des retraités	01 S
02 L	02 M	02 S	02 M	02 M	02 V	02 D
03 M	03 J Bûche des retraités	03 D	03 M	05 03 M	09 03 S	03 L ●
04 M 45	04 V 49	04 L	04 J ●	04 J	04 D ●	04 M
05 J	05 S Théâtre SLC	05 M	05 V	05 V Concours de tarot	05 L	05 M 18
06 V	06 D	06 M ●	01 06 S Chansons synchronisées des Swinging Poules au Grand Hôtel	06 S ●	06 M	06 J
07 S Soirée JSS	07 L	07 J	07 D	07 D	07 M	07 V
08 D ●	08 M ●	08 V Vœux du Maire 19h	08 L	08 L	08 J	08 S
09 L	09 M	09 S	09 M	09 M	09 V	09 D
10 M	10 J	10 D	10 M	06 10 M	10 10 S Soirée JSS	10 L
11 M Repas anciens	11 V	11 L	11 J ●	11 J	11 D	11 M ●
12 J 46	12 S Concours de belote du Comité des Fêtes	50 12 M	12 V	12 V	12 L ●	12 M 19
13 V Concours de tarot	13 D	13 M ●	02 13 S	13 S Bourse aux vêtements	13 M	13 J
14 S Soirée APE	14 L ●	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V
15 D ●	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S
16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D Vide-grenier du Comité des Fêtes
17 M	17 J	17 D	17 M	07 17 M	11 17 S	17 L
18 M 47	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M
19 J	19 S	51 19 M Le Collectif Aïe aïe aïe joue Ertatz à la salle des fêtes	19 V ●	19 V	19 L	19 M ● 20
20 V	20 D	20 M ●	03 20 S	20 S	20 M ●	20 J
21 S	21 L	21 J	21 D	21 D ●	21 M	21 V
22 D ●	22 M ●	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S
23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D
24 M 48	24 J	24 D	24 M	08 24 M	12 24 S	24 L
25 M Retraités : déjeuner spectacle à Meslay-du-Maine	25 V	25 L	25 J Repas des mobilisés	25 J	25 D	25 M
26 J	26 S	52 26 M	26 V	26 V Repas des associations	26 L	26 M ○ 21
27 V	27 D	27 M	04 27 S ○	27 S Repas de l'APE	27 M ○	27 J
28 S Théâtre SLC	28 L	28 J Bal des retraités	28 D	28 D ● +1h	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S
30 L ○	30 M ○	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D
	31 J	31 D		31 M	13	31 L



JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
01 M		01 J Bal des retraités		01 D		01 M	35	01 V		01 L		01 M	48
02 M Repas des anciennes élèves	22	02 V		02 L		02 J		02 S		02 M		02 J	
03 J		03 S		03 M		03 V		03 D		03 M	44	03 V	
04 V		04 D		04 M	31	04 S Barbecue des mobilisés		04 L		04 J ●		04 S Théâtre SLC	
05 S		05 L		05 J		05 D		05 M		05 V		05 D	
06 D		06 M		06 V		06 L		06 M ●	40	06 S Soirée JSS		06 L	
07 L		07 M	27	07 S		07 M ●		07 J		07 D		07 M	49
08 M		08 J		08 D ●		08 M	36	08 V		08 L		08 M	
09 M	23	09 V		09 L		09 J		09 S Bourse aux vêtements		09 M		09 J Bal des retraités	
10 J Bal des retraités ●		10 S ●		10 M		10 V		10 D		10 M	45	10 V	
11 V		11 D		11 M	32	11 S		11 L		11 J Repas des anciens		11 S Marché de Noël	
12 S		12 L		12 J		12 D		12 M		12 V Concours de tarot		12 D	
13 D		13 M		13 V		13 L ○		13 M ○		13 S		13 L	
14 L		14 M		14 S		14 M		14 J	41	14 D		14 M	50
15 M		15 J		15 D ○		15 M	37	15 V		15 L		15 M	
16 M	24	16 V		16 L		16 J Barbecue des retraités		16 S Diaporama du Club photo		16 M		16 J	
17 J		17 S ○		17 M		17 V		17 D		17 M	46	17 V	
18 V Kermesse APE ○		18 D		18 M	33	18 S		18 L		18 J		18 S Concours de belote du Comité des Fêtes	
19 S Fête de la St-Jean CDF		19 L		19 J		19 D		19 M		19 V ○		19 D	
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M ○	42	20 S		20 L	
21 L		21 M	29	21 S		21 M ○		21 J		21 D		21 M	51
22 M		22 J		22 D ○		22 M	38	22 V		22 L		22 M	
23 M	25	23 V		23 L		23 J		23 S		23 M		23 J	
24 J ○		24 S ○		24 M		24 V		24 D		24 M	47	24 V	
25 V Fête de l'APEI		25 D		25 M	34	25 S		25 L		25 J		25 S	
26 S		26 L		26 J		26 D		26 M		26 V		26 D	
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M	43	27 S Théâtre SLC		27 L ○	
28 L		28 M	30	28 S		28 M		28 J ○		28 D		28 M	52
29 M		29 J		29 D		29 M ○	39	29 V		29 L		29 M	
30 M	26	30 V		30 L ○		30 J		30 S		30 M		30 J	
		31 S ○		31 M				31 D	-1h			31 V	



# Nos enfants

## Le service de restauration scolaire

Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Office assuré par Sabrina CHAMAN, autres services effectués par Myriam ALLARD, Julien BELLOEUVRE, Nolwenn CHARTIER, Charlotte LAUNAY, Claudine LAUNAY

### Contact

Tél. : 02 43 95 45 34

### Horaires

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 13h20

## L'école publique Saint-Aquilin

Inscription à l'annexe de la mairie

### Contact

Tél. : 02 43 95 37 26

→ Directrice : Anne GABORIT

→ Enseignantes :

### Horaires des cours

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



:: TPS/PS/MS :  
Sandra MAUDET



:: GS/CP :  
Anne GABORIT



:: CE1/CE2 :  
Catherine POLOIS



:: CM1/CM2 :  
Emilie DUMAS



DE BAS EN HAUT :

Claudine LAUNAY, Angelita LANCELEUR, Julien BELLOEUVRE, Myriam ALLARD, Sabrina CHAMAN, Guillaume MATTIUZZO, Charlotte LAUNAY, Nolwenn CHARTIER



## Le service d'accueil périscolaire

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe)  
Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Encadré par Claudine LAUNAY, Guillaume MATTIUZZO (matin) et Sabrina CHAMAN (soir)

### Contact

Tél. : 02 43 95 08 21

### Horaires de fonctionnement

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h20 et de 16h à 18h30

## Garderie municipale du mercredi

→ Encadrée par Claudine LAUNAY et Angelita LANCELEUR, agent de la commune de Juigné-sur-Sarthe.

### Horaires de fonctionnement

:: Mercredi : de 7h30 à 12h30

## Les assistantes maternelles

BEAUMIER Nadine	12 hameau du Glandier	06 78 26 18 78
BIARD Claudine	20 allée du Puits aux Moines	06 30 10 44 39
BLANC Léontine	13 allée du Puits aux Moines	06 62 37 09 37
CHEVET Laëtitia	4 allée Léon Landeau	07 86 94 15 81
COURMARTIN Marie-Noëlle	15 allée de Galichon	07 66 15 19 73
POTTIER Nelly	7 champ de la Croix	06 17 80 95 80
RENOU Cindy	7 allée Saint-Clément	06 12 40 59 81
RENOU Régine	36 rue Marchande	06 21 13 39 82
ROGER Sabine	La Petite Sénetière	06 79 91 60 82

### Vous êtes :

- **parents, résidents de la Communauté de communes**, le Relais Assistantes Maternelles - Parents Intercommunal (RAMPI) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- **assistantes maternelles**, le RAMPI vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- **candidat(e) à l'agrément**, le RAMPI vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.

### Contact

RAMPI - Pôle Petite Enfance Bouskidou  
9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe  
Tél. : 02 43 62 22 44  
Courriel : [rampi@sablesursarthe.fr](mailto:rampi@sablesursarthe.fr)  
Site : [www.sablesursarthe.fr](http://www.sablesursarthe.fr)

### Horaires de fonctionnement

:: Lundi : de 14h à 19h sur RDV  
:: Mercredi : de 9h à 12h  
:: Jeudi : de 14h à 18h

## La Maison d'assistantes maternelles : la MAM'Enchantée



→ Mesdames Linia CONILLEAU, Céline NEDOPITA, Angéline RAIMBAULT et Emilie YVON accueillent les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

### Contact

Rue Saint-Aquilin  
Tél. : 07 67 14 54 39  
Courriel : [mamenchantee72@gmail.com](mailto:mamenchantee72@gmail.com)  
[www.facebook.com/Mamenchantee72](https://www.facebook.com/Mamenchantee72)  
[www.facebook.com/mamdesolesmes](https://www.facebook.com/mamdesolesmes)  
blog : <https://mamenchantee72.wixsite.com/mamenchantee72>



# RESTAURANT

## cuisine maison



Restaurant le Bœuf fermier

## Nos commerçants

### Nos commerçants, artisans et services

### En dehors du centre

#### THOMAS BOUVET

**Maçon, paysagiste**

→ Lieu-dit la Petite Taupe

Tél. : 06 30 43 65 08

#### FOUILLE-LEMOINE

**Imprimerie**

→ Lieu-dit la Petite Taupe

Tél. 02 43 95 00 51

#### SERRE DE BELLEVUE

**Horticultrice, maraîchère**

→ « Bellevue »

Tél. 06 48 68 54 60

#### MARTIN Pierre

**Charpente menuiserie**

→ 14 route de Chaillot

Tél. 02 43 95 36 99



Pour toute information complémentaire et pour consulter la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités, rendez-vous sur [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr)



#### Au Moulin Sucré Boulangerie-pâtisserie

→ Julie et Guillaume GAUGAIN

1 rue Angevine

Tél. : 02 43 92 26 70



#### La Solesmienne Bar - tabac - journaux

→ Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL

6 rue Marchande

Tél. : 02 44 34 50 16



#### La Galetterie Crêperie

→ Charlène et Anthony GEORGET

1 rue du Pont

Tél. : 02 43 92 02 25



#### Couleurs du Temps Salon de coiffure

→ Aurélie MENARD

9 rue Angevine

Tél. : 02 43 92 36 87



**Douceur d'Arôme  
Institut de beauté**

→ *Cécile PARÉ*  
20 route de Beaucé  
Tél. : 06 73 99 62 85



**Le Bœuf Fermier  
Restaurant**

→ *Dominique NICOLAS*  
12 rue Marchande  
Tél. : 02 43 95 45 19



**Les Deux Rives  
Pharmacie**

→ *Mmes RONDEAU & VERON*  
19 rue Marchande  
Tél. : 02 43 95 01 34



**Le marché hebdomadaire**

→ Place Madame  
Cécile-Bryère  
le mercredi matin

## Les hébergements

### HÔTEL/RESTAURANT



**Le Grand Hôtel**

→ *Marie JAQUET*  
Place Dom Guéranger  
Tél. : 02 43 95 45 10  
Site : [www.grandhotelssolesmes.com](http://www.grandhotelssolesmes.com)

### CHAMBRES D'HÔTES



**Le Fresne**

→ *Marie-Armelle LELIÈVRE*  
Route de Beaucé  
Tél. : 06 87 49 38 93  
Site : [www.gites-de-france-sarthe.com](http://www.gites-de-france-sarthe.com)

### GÎTES



**Les gîtes du Centre**

→ *Hélène et Marc CONGARD*  
16 rue Jules Alain  
Tél. : 02 43 92 67 38  
Courriel : [gitesducentre72solesmes@orange.fr](mailto:gitesducentre72solesmes@orange.fr)

→ **Pour trouver un hébergement temporaire chez l'habitant, contacter :**



→ **LE FLORE HABITAT JEUNES**  
23 rue Maupertuis  
72000 Le Mans  
Tél. : 02 43 81 27 55  
Site : [www.florehabitatjeunes.org](http://www.florehabitatjeunes.org)



# Vie associative

## Amicale des anciennes élèves des écoles

Marie-Thérèse PORTIER 02 43 92 49 91

## A.P.E.I. de Sablé/Solesmes

Florence FOURMONT 02 43 92 06 07

## Association de Pêche « La Sabolienne »

Serge TESSE 02 43 95 09 16

## Association des Parents d'Elèves (APE)

Audrey FROGER 07 87 15 64 46

## Club Bowl'Maine de Solesmes

Joseph CHENNI 02 43 95 44 73

## Club des Retraités

Marie-Paul TURQUAIS 02 43 62 28 86

## Comité de Jumelage

Roger SERVER 02 43 95 11 48

## Comité des fêtes

Didier CHEVREUIL 06 34 03 62 13  
Daniel LANCELEUR 02 43 92 27 41

## Groupe des Mobilisés

Christian de GRANDMAISON 02 43 95 45 67

## Groupement Des Organismes Nuisibles de Solesmes

Gaëtan LANDEAU 06 87 91 38 01

## Jeunesse Sportive Solesmienne

Jason TOUCHARD 06 24 58 57 92

## Le Club Kiwanis de Juigné/Sablé/Solesmes

Christian DETOUR 07 68 83 41 53

## Le Souvenir Français

Daniel LEROY 06 27 16 52 77

## Les Amis de Solesmes

Philippe LENOBLE 02 43 95 03 08

## Lions Club Sablé/Solesmes

Georges SAIAG 06 73 39 92 22

## Maison de retraite

### Association Saint-Michel

Yves d'USSEL 02 43 95 19 25

### Association Saint-Raphaël

Joël BASCHET 02 43 95 19 25

## Rotary Club

Maryse MÉANCE [contact@rotary-sable.org](mailto:contact@rotary-sable.org)

## Solesmes Loisirs Culture

Jean-Claude PLAETEOVET 06 83 08 01 75

### Billard

Jean-Paul MAILLOT 02 43 95 30 31

### Bridge

Jeannette LEBLANC 02 43 95 45 69

### Club Photo

Patrick TROUILLET 02 43 95 07 53

### Ecole de peinture

Jean-Paul MAILLOT 02 43 95 30 31

### Encadrement

Anne-Marie BUSSON 02 43 95 74 78

### Groupe Bellator

Aymeric PLAETEOVET 06 37 41 83 52

### Gymnastique douce

Chantal TROTTIER 02 43 95 78 54

### Gymnastique sans complexe

Chuislaine ROBIN 02 43 95 33 95

### Gymnastique tonique

Fabienne RENARD 02 43 95 13 57

### Informatique

Gérald GAUCLIN 06 82 34 67 16

### Patchwork

Michelle REMARS 06 84 56 87 92

### Scrabble

Nicole FOURNIER 02 43 95 13 44

### Tarot

Paulette FERRAND 02 43 95 33 06

### Tennis

Jean-Claude PLAETEOVET 06 83 08 01 75

Eric BRUNEAU 02 43 95 80 16

### Théâtre

Frédéric TOP 06 61 06 56 25

### Yoga

Sylvie GILLET 02 43 92 57 67

# Les associations en détail

## Amicale des anciennes élèves

Nous espérons pouvoir nous retrouver le mercredi 2 juin 2021.

### Retour sur le passé

En attendant la prochaine rencontre, bonne santé à toutes.



Sortie organisée par notre institutrice, Mademoiselle SOUCHU, pour découvrir le château d'Angers. Voyage en train : pour beaucoup d'entre nous, c'était une première fois en 1950.



Premier pique-nique des anciennes élèves en 1992

### Contacts

Marie-Thérèse PORTIER

Tél. : 02 43 92 49 91

Jacqueline BARDOU

Tél. : 02 43 95 41 62

## APEI Sablé-Solesmes



L'APEI Sablé-Solesmes, dont la présidente est Florence FOURMONT, gère aujourd'hui un siège et 8 établissements et services organisés en 2 pôles : le pôle enfance et le pôle adulte sur les communes de Solesmes et de Sablé-sur-Sarthe. L'association poursuit son développement pour apporter des réponses de proximité aux personnes en situation de handicap. Elle engage une action réactive et adapte ses établissements et services au parcours des personnes accompagnées. L'association gérait jusqu'alors sur Solesmes le SAAJ de Chantemesle et le pôle enfance (l'IME l'enfant soleil et le SESSAD le pays d'oz) qui accompagnait 66 enfants et adolescents présentant une hétérogénéité de pathologies et de troubles, dont 26% relèvent du spectre autistique.

Dès cette rentrée 2020, le pôle enfance représenté par la directrice, Madame BODEREAU s'élargit avec une autre réponse de proximité qu'est le DIA, Dispositif Interdépartemental d'Accompagnement des enfants et adolescents en situation de polyhandicap résidant dans un rayon de 25 km autour de Solesmes. Cette délimitation intègre le domicile des enfants du Maine et Loire, de la Mayenne et de la Sarthe installés dans ce périmètre. Celui-ci prend en considération la fatigabilité des enfants dans les transports, tout en augmentant l'opérationnalité de la guidance parentale.

Cette guidance parentale, au cœur du dispositif, se construit par la reconnaissance des compétences des parents et s'enrichit des techniques des professionnels. Le travail de l'équipe médico-sociale prend appui sur ces découvertes et stratégies parentales – notamment dans les domaines de la communication non verbale et de l'expression de la douleur – ceci, pour aller plus loin avec eux dans les différents apprentissages et le développement de l'autonomie de leurs enfants. Nous nous engageons dans un dialogue où chacun enrichit l'autre de son expérience et se situe là où il en est dans son parcours. Les professionnels prennent en considération les savoirs expérimentiels des parents. Les interventions se déroulent sur les différents lieux de vie de l'enfant. Le recours à l'institution est subsidiaire. Il répond à des objectifs d'apprentissages et/ou de temps de répit précis et négociés avec les parents. Le dispositif est une plate-forme de prestations et de services, qui s'appuie sur un réseau de partenaires pluridisciplinaires. Le partenariat entre l'APEI et les organisations externes vise un triple objectif : – recenser les ressources installées sur le bassin de vie de l'enfant en situation de polyhandicap ; – répondre à ses besoins, à ceux de sa famille et à leurs évolutions ; – assurer et garantir la cohérence ainsi que la continuité de l'accompagnement dans ses dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

Notre objectif central est d'accompagner, autant et aussi longtemps que faire se peut, l'enfant en milieu ordinaire. Le dispositif proposé tend à mettre en œuvre le principe de la Loi 2005 -102 qui est d'inscrire l'enfant en situation de handicap au sein du droit commun. Le milieu spécialisé du médico-social est une ressource subsidiaire et complémentaire des dispositifs de proximité du lieu de vie de l'enfant. L'inclusion en milieu scolaire ordinaire sera notre priorité comme elle l'est aujourd'hui pour les enfants accueillis au sein de l'IME de l'APEI dont plus de 60% des enfants sont scolarisés en milieu ordinaire ainsi que la moitié des adolescents. En ce sens, l'école de Solesmes représentée par sa directrice, Madame GABORIT, est un de nos partenaires privilégiés. La mobilisation des ressources de droit commun et spécialisées présentes sur le territoire concourt à l'efficacité du dispositif. Maryline GUIBOURET, directrice générale APEI Sablé-Solesmes.

### Contact

Tél. : 02 43 92 06 07

Courriel : [ass.direction.siege@apei-sable-solesmes.com](mailto:ass.direction.siege@apei-sable-solesmes.com)

## Association des parents d'élèves de Solesmes (APE)



### AVIS DE RECHERCHE

12 adhérents de l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école St Aquilin de Solesmes sont portés disparus depuis le 17 mars 2020. Le week-end du 28 mars devait avoir lieu la soirée dansante sur le thème Country, aucun d'entre eux n'était présent... Il en est de même pour la fête de fin d'année de l'école, toujours personne ! L'association Solesmes Loisirs Culture, avec leur vente annuelle, devait contribuer à un des projets (achat de matériel numérique), le comité des fêtes qui leur vient en aide régulièrement ne les ont pas vus non plus... Mais qu'est-il arrivé : qui a été assez fort pour réussir à stopper cette équipe APE dynamique qui ne recule devant rien ? Cette « famille » de parents d'élèves, qui lance des projets tout au long de l'année afin de contribuer au financement des projets de l'école et de faire profiter les élèves des fonds récoltés : pour voyager, améliorer et renouveler le matériel et jeux de l'école ? Une chose est sûre, cette équipe reviendra encore plus forte pour l'année scolaire 2020/2021 et mènera, coûte que coûte, les projets programmés et les nouvelles idées : photos de classe, goûter de Noël, repas dansant, fête de fin d'année, voyages scolaires... N'hésitez pas à ouvrir l'œil afin de les retrouver et de rejoindre cette équipe de toqués pour de nouvelles aventures !

### Contact

Audrey FROGER

Port. : 07 87 15 64 46

Courriel : audrey\_coiff@laposte.net

## Club des retraités

L'association compte 96 adhérents avec diverses activités.

L'année commence par l'assemblée générale, qui était le 30 janvier, suivie par quatre thés dansants dans l'année. Nous avons une activité belote le jeudi, Salle Jérôme-Gruet de 14 h à 18h, toute l'année ouverte à tous. Notre randonnée pédestre est toujours d'actualité et a lieu une fois tous les deux mois ; rendez-vous place Jérôme-Gruet, la première sera en février.

Notre journée pêche à Parné-sur-Roc était le 29 mai (annulée par la Covid-19).

Le lundi 15 juin, notre sortie était prévue à Saint-Malo avec Parcé (annulée par la Covid-19).

Le 10 juillet notre sortie annuelle était au Puy du Fou (annulée par la Covid-19).

Un déjeuner spectacle à Meslay-du-Maine le 23 novembre (à confirmer).

Nous terminerons l'année par notre repas de Noël : jeudi 3 décembre où nous fêterons les anniversaires 80, 85, 90 et plus.

L'année 2020 sera pratiquement terminée, le club invite les jeunes retraités à nous rejoindre.

Prochaine assemblée générale jeudi 28 janvier 2021.



Marche rando, février 2020



Élection de la Présidente, 3 février 2020

### Contact

Marie-Paule TURQUAIS

Tél. : 02 43 62 28 86

## Comité des fêtes



Cette année, la pandémie aura eu raison de nos manifestations habituelles.

Cela n'est que partie remise. Le comité vous donne rendez-vous au mois de décembre pour le marché de Noël et le concours de belote.

Bienvenue aux trois nouveaux membres.

### Dates à retenir

05 décembre 2020	Marché de Noël
11/12/13 décembre 2020	Concours de belote
16 mai 2021	Vide-grenier
19 juin 2021	Saint-Jean
11 décembre 2021	Marché de Noël
17/18/19 décembre 2021	Concours de belote

### Contact

Didier CHEVREUIL

Port. : 06 34 03 62 13

Courriel : Didier.chevreuil@orange.fr



Marché de Noël 2019

## Groupe des Mobilisés



Le groupe des Mobilisés de Solesmes a participé aux commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945.

Suite à l'annonce du Président de la République du prolongement du confinement rendu nécessaire pour la lutte contre la Covid-19, la cérémonie du 8 mai a été maintenue en accord avec le Préfet et le Maire en présence de 5 personnes, au monument et au cimetière militaire pour le devoir de mémoire.

### Contact

Bernard DENIAU

Port. : 06 76 75 83 44

## GDON de Solesmes Groupement de défense contre les organismes nuisibles



Notre groupement, fondé en 1984, a pour objet principal la lutte contre les nuisibles : ragondins, renards et corbeaux.

Sur le territoire de la commune de Solesmes, nous portons une attention toute particulière aux ragondins qui sont porteurs d'une maladie transmissible à l'être humain : la leptospirose. Cette maladie se transmet à l'homme au contact de l'eau souillée par les m u q u e u s e s



ou par la peau en présence de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies). Elle peut donc toucher tous ceux qui sont susceptibles d'avoir un contact avec l'eau de la rivière, pêcheurs, éclusiers, baigneurs, etc. Elle est souvent bénigne, mais peut conduire à une insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20% des cas.

Pour éviter la prolifération de ce rongeur notre groupement compte 7 volontaires : 5 piègeurs pour la rivière qui longe toute la commune et 2 piègeurs pour les étangs.

### Contact

Gaëtan LANDEAU

Port. : 06 87 91 38 01

## JS SOLESMES



Vendredi 3 juillet se tenait au stade l'assemblée générale du club.

Un dernier rassemblement pour clôturer une saison différente qui en raison de la Covid-19 n'a pu se terminer.

### Sportivement :

- L'équipe A se maintient pour sa deuxième année en ligue, les équipes B et C terminent en haut de tableau.
- Les jeunes de 11 à 18 ans en groupement avec Juigné, Vion et Parcé continuent d'apprendre.
- L'école de foot représentée par 27 enfants de 5 à 10 ans continue de se développer.

### Du changement :

- Jérôme JEUSSEAUME, entraîneur général que l'on remercie pour ces trois belles années laisse sa place à Grégory LAGARDE qui arrive de Roézé.
- Cette saison une équipe vétérans encadrée par Christophe LEMAITRE et Alban TOUTAIN jouera le dimanche matin et remplacera l'équipe loisir, un peu trop loisir...
- Précigné rejoint le groupement pour les enfants de 13 à 18 ans.

### Financièrement :

Une saison difficile due aux différentes manifestations annulées et aux nombreux matchs prévus à domicile non joués qui n'ont pas rapporté à notre buvette. J'en profite pour remercier les sponsors et la commune qui participent au bon fonctionnement de notre club.

### Le bureau :

Toutes les personnes actuelles continuent, Yohan ROBERT nous rejoint, bienvenue à lui.

Je remercie tous ces membres qui au quotidien œuvrent pour la JSS.

### Contact

Jason TOUCHARD

Courriel : touchardjason@gmail.com

## Club Kiwanis Juigné Sablé Solesmes



Le Kiwanis est une organisation internationale d'hommes et de femmes bénévoles qui œuvre pour aider les enfants malades, handicapés ou en difficultés afin de leur apporter un peu de soutien matériel et moral et du bonheur.

« Kiwanis » est une adaptation phonétique de « Nunc Kee Wanis », mot indien de la tribu Ochipew, dont la traduction générale est : « *Nous aimons partager nos talents* ».

### Contact

Christian DETOUR

Port. : 07 68 83 41 53

## Le Souvenir Français

Nous avons participé au congrès départemental organisé à Château-du-Loir, aux différentes commémorations comme le 11 novembre et le 8 mai, et également tout au long de l'année, grâce



à notre porte drapeau remplaçant Bernard DENIAU, qui se déplace volontiers. Par exemple le 11 novembre Bernard a représenté le comité de Solesmes à Douaumont commune de la Meuse où son grand-père a disparu lors de la grande guerre. Cette année, pour cause de Covid-19, le 8 mai a été commémoré en petit comité, comme exigé par le préfet.

Cette année a été très douloureuse pour notre comité qui a perdu deux membres, Monsieur Claude BIGOT et Madame Marcelle PAILLARD.

Nous avons eu la charge d'organiser le congrès départemental du souvenir, qui ne devait être qu'une formalité, mais avec l'épidémie de la Covid-19 cela nous a posé énormément de soucis.

Nous allons au cours de cette année 2021 continuer à honorer la mémoire des soldats morts pour la France, et qui reposent à Solesmes, principalement au cours des cérémonies du 8 mai et 11 novembre. Nous continuerons à entretenir le carré militaire, qui est particulièrement reconnu et apprécié par les touristes. Nous ferons également appel à votre générosité avec la quête du 1<sup>er</sup> novembre et les traditionnels bleuets du 11 novembre et 8 mai.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

### Contact

Daniel LEROY

Port. : 06 27 16 52 77



## Les amis de Solesmes

L'association des Amis de Solesmes fondée en 1934 a pour objet de contribuer au rayonnement spirituel, culturel et scientifique de notre abbaye et d'aider à la conservation de son patrimoine artistique et religieux.

L'association publie un périodique trimestriel, la Lettre aux Amis de Solesmes, riche en articles, de teneur locale mais aussi d'intérêt universel. Elle informe régulièrement le lecteur de la vie au monastère, elle contient aussi des réflexions de fond.

Les informations, pour devenir membre, s'abonner à la Lettre ou s'inscrire à la journée de l'assemblée générale, sont accessibles sur le site internet.

### Contact

Philippe LENOBLE

Tél. : 02 43 95 03 08

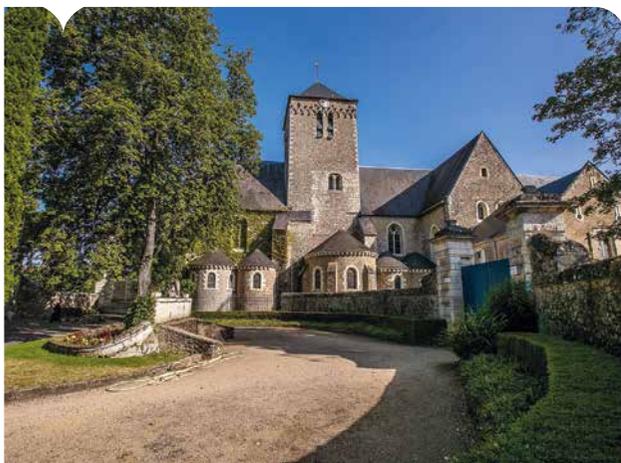
Association des Amis de Solesmes

1 Place Dom Guéranger

72300 SOLESMES

Courriel : lesamisdesolesmes@free.fr

Site : www.abbayedesolesmes@free.fr



## EHPAD Saint-Raphaël

De l'année 2020 nous retiendrons évidemment l'impact de la pandémie mondiale liée à la Covid-19. A l'EHPAD St-Raphaël de Solesmes, (maison St-Michel) nous avons, à ce jour\*, la chance d'être totalement épargnés. En effet aucun résident n'a été malade, ni aucun membre du personnel.

La mise en œuvre de mesures barrières décidées il y a déjà plusieurs années pour faire face aux épidémies de gripes et de gastroentérites a également été très efficace contre le Covid-19. Les familles, amis, visiteurs sont en effet sensibilisés à ces gestes depuis longtemps ce qui a constitué un atout dans la lutte contre le virus. Le professionnalisme du personnel a également permis de nous préserver de la Covid19. J'ai donc la faiblesse de penser que la chance n'est pas le seul facteur qui nous a protégés !

Des décisions fortes ont dû être prises en terme d'organisation des visites, des soins et de la vie commune au sein de la maison : interdiction des visites, changement des horaires de travail des soignantes et des cuisines, création de postes et renfort en personnel, achat de matériel, organisation de deux services de repas, port du masque obligatoire pour tout le personnel et les techniciens devant intervenir, prise de la température tous les jours de tout le personnel, suivi renforcé de l'état de santé des résidents, arrêt des entrées de nouveaux résidents...

Néanmoins, aucun confinement strict en chambre des résidents n'a été réalisé. En effet à l'unanimité du conseil d'administration, de notre médecin coordonnateur et de l'ensemble du personnel, il a été décidé de continuer le service des repas en salle à manger. Un confinement strict en chambre risquait de créer des situations de détresse morale pires que la Covid-19 elle-même.

Il a donc été créé deux services de repas afin de permettre la distanciation des résidents à table et de garder néanmoins un lien social. Cela a nécessité la création d'un poste d'hôtelier et la modification des horaires en cuisine et en soins. Mais le soulagement des résidents a été réel car nombreux sont ceux qui nous ont dit redouter le confinement en chambre.

A chaque prise de décision se posait la question de son efficacité, de sa durée et de la responsabilité qui était la nôtre vis-à-vis de la santé de nos résidents. « A t'on pensé à tout pour faire face au virus ? » Les questionnements étaient omniprésents et particulièrement pesants. « Vivement le déconfinement ! » pensait-on. Le déconfinement était attendu avec impatience mais nous n'avions aucune perspective claire à propos de son arrivée. Nous étions donc partis pour un marathon contre la Covid-19 sans en connaître la durée !

Mais lorsque l'heure du déconfinement a sonné, les craintes ne se sont pas estompées. Le risque est d'ouvrir la maison trop vite et de croire que le virus a disparu. Là encore les doutes sont pesants. La recrudescence actuelle de cas en Mayenne et en France nous incite d'ailleurs encore à la prudence. Que la part entre la vie normale et le confinement est difficile à faire ! Souhaitons en tout cas qu'au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons retrouvé un rythme de vie plus serein.

### Contact

Frédéric TOP

Tél. : 02 43 95 19 25



\*article rédigé le 20 juillet 2020

## Rotary club



Le Rotary de Sablé fait partie d'un réseau mondial de 1,2 million de décideurs solidaires qui voient un monde où les gens se rassemblent et passent à l'action pour apporter autour d'eux un changement durable.

Depuis plus de 60 ans, les membres du Club de Sablé agissent avec passion, dynamisme et intelligence pour passer à l'action. Qu'il s'agisse de soutien local au CCAS, à Mobile it 72 ou au Judo Adapté, de fourniture de fontaines de purification d'eau et de vélos pour aller à l'école et accéder à l'éducation en Zambie, nous travaillons avec détermination pour améliorer les conditions de vie dans le monde et nous honorons nos engagements.

### Ce que nous faisons

Les membres du Rotary sont convaincus que nous devons tous passer à l'action pour résoudre les problèmes les plus pressants dans le monde. Nos plus de 35 000 clubs travaillent ensemble avec votre soutien pour :

- construire la paix
- combattre les maladies
- apporter l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène
- soigner les mères et leurs enfants
- soutenir l'éducation
- développer les économies locales
- protéger notre environnement

### Contact

Courriel : [contact@rotary-sable.org](mailto:contact@rotary-sable.org)

<https://www.facebook.com/rotaryclub.sable/>

Site : [www.rotary-sable.org](http://www.rotary-sable.org)



## Familles Rurales : une belle aventure...



C'est en 1974 que l'association Familles Rurales voit le jour à Solesmes, sous l'égide de Madame Madeleine TISSOT qui fut alors sa première présidente. Familles Rurales est un grand mouvement au service des familles dont les objectifs principaux sont de rassembler et de répondre aux besoins des familles, favoriser les rencontres intergénérationnelles et créer du lien, animer leur cadre de vie et participer activement au développement du milieu rural.

Pendant 46 ans, notre association s'est engagée dans un esprit d'écoute, d'ouverture et de partage, à répondre au mieux à ces besoins, contribuant ainsi au maintien d'une belle dynamique au sein de la vie associative de notre commune.

De nombreuses activités sont venues ponctuer son cheminement ; celles-ci ont naturellement évolué durant toutes ces années, si certaines sont pérennes d'autres ont eu une durée plus ou moins courte, en fonction des tendances, des besoins ou des envies des adhérents.

Les toutes premières activités présentées en 1974 étaient l'aide aux personnes âgées, l'accueil des nouveaux habitants dans la commune, la participation à la bourse aux vêtements de Sablé-sur-Sarthe.

Puis, en 1981, la formation d'une « ruche » de vacances, connue ensuite sous le nom de CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Les CLSH ont beaucoup marqué l'activité de notre association, pendant les mois de juillet, ces vacances actives ont laissé de formidables souvenirs à nos enfants. Outre les activités à thèmes différents chaque

année, les sorties chaque semaine et la grande fête de fin de centre, ont été mis en place des mini-camps adaptés à l'âge des enfants. Enfin en 1999 des camps pré-ados ont vu le jour comme : coureurs des bois dans la forêt de Bercé ou en dernier un camp itinérant sur les chemins de halage en Mayenne. Et puis la communauté de communes a pris le relais...

En février 1988 est mise en place l'activité couture, qui avait lieu à ses débuts à l'école de Solesmes, cette activité a perduré jusqu'à cette année, puisqu'en mai 2020, Madame Martine ETOURMY, notre animatrice depuis de très longues années est partie à la retraite.

En 1992, est mis en place le portage des repas : préparés par la maison de retraite, ils étaient livrés chaque jour à domicile à Solesmes par des bénévoles. Cette activité qui demandait beaucoup d'engagement et de disponibilité de la part des bénévoles s'est poursuivie jusqu'en 2001.

En 1995, c'est l'activité gymnastique qui voit le jour sous la houlette d'Anne-Marie LEBLANC, activité dont le succès ne s'est jamais démenti et qui est toujours d'actualité.

L'année 2001 voit la mise en place d'après-midis récréatifs pour un groupe de jeunes avec organisation de sorties à thème à Angers ou au Mans.

Puis 2009 début de l'activité Country, poursuivie jusqu'en 2018, avec organisation pendant cette période de différents bals : Country, Folk et même Disco.

De 2010 à 2012 mise en place de l'activité

Scrapbooking, puis en 2012 avec le début des séances de Yoga, activité qui a connu très vite un vif succès, toujours d'actualité. Suivront en 2015 les cours de Zumba jusqu'en 2018.

A noter que durant cette dernière décennie différents projets ont été organisés : sortie au Puy du Fou, apprentissage de danses médiévales, ateliers de cuisine, marches contées et dernièrement un café des langues.

Sans oublier bien sûr durant toute la longévité de notre association, la participation à la bourse aux vêtements de Sablé-sur-Sarthe.

Le dynamisme et l'engagement successifs des différentes présidentes durant ces quatre décennies ont contribué largement au bon cheminement de notre association. En 1974, Madame Madeleine TISSOT fût donc la 1<sup>ère</sup> présidente. En 1987 ce fut Madame Nicole FOURNIER, en 1995 Madame Chantal TROTTIER, en 1998 Madame Joëlle GANDON et en 2001 Madame Sylvie GILLET.

Depuis plus de 46 ans, l'association Familles Rurales de Solesmes est une œuvre collective, une belle aventure humaine, partagée par des bénévoles engagés, investis depuis très longtemps pour beaucoup d'entre elles, qui adhèrent à des valeurs de partage, d'écoute et d'entraide. Que tous ces bénévoles, membres

actifs de notre association soient remerciés très chaleureusement ; leur engagement, leur disponibilité et leur dynamisme ont contribué pleinement à la bonne marche de notre association. L'énergie et l'aide des bénévoles furent précieuses pour mener à bien de nombreuses actions envisagées, créant ainsi, durant toutes ces années, une belle dynamique au sein de notre association.

Mais aujourd'hui, la Fédération Départementale Familles Rurales de la Sarthe dont nous dépendons n'existe plus, entraînant dans son sillage notre association locale. Par conséquent, depuis septembre notre structure solesmienne n'est plus. Néanmoins, deux activités poursuivent leur aventure puisque Solesmes Loisirs Culture les accueille avec plaisir et les intègre dans son panel d'activités, permettant ainsi la pérennité des sections gymnastique et yoga. Une page se tourne, une nouvelle va s'écrire avec Solesmes Loisirs Culture. Nous leur sommes reconnaissants de nous avoir accueillis chaleureusement au sein de leur structure. L'aventure continue donc ! Pérenniser ces deux activités, c'est continuer à satisfaire aux besoins des familles, rassembler les solesmiens et créer du lien, tout un programme...



## Solesmes Loisirs Culture (SLC)

Malgré les aléas de 2020 SLC fonctionne grâce à l'engagement et au bénévolat de ses membres. A ce titre et au nom de l'ensemble des adhérents de notre association je souhaite remercier tous nos amis qui ont tenu leur poste malgré les difficultés avec une pensée toute particulière pour tous ceux qui ont mené leur combat personnel tout en œuvrant pour maintenir ces moments de convivialité.

L'association SOLESMES LOISIRS CULTURE propose par la diversité de ses sections des activités des plus variées, je laisse aux lecteurs du bulletin le soin d'en faire l'inventaire, mais cela ne s'arrête là. Comme nous aimons le rappeler la vocation de SLC est de pouvoir accueillir dans un cadre associatif toute initiative de ceux qui souhaitent créer une section en partageant un centre d'intérêt ou une activité. Pour des raisons expliquées par ailleurs la structure SLC a été sollicitée par l'équipe de Familles Rurales de Solesmes pour accueillir les activités yoga et gymnastique afin de les pérenniser. Des échanges très amicaux ont validé cette solution, c'est donc avec plaisir que les équipes vous accueilleront dans le cadre de SLC.

Pour devenir membre de Solesmes Loisirs Culture il vous suffira de régler votre adhésion annuelle à l'association ainsi qu'un complément à la section de l'activité que vous désirez pratiquer.

Bienvenue à tous, à très bientôt parmi nous !

JC PLAËTEVOET

### Pour en savoir plus

<http://slcassociation.canalblog.com>

[f https://www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture](https://www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture)

<http://www.solesmes72.fr/asso-f352-.html>



## SLC Billard

Après une période assez pénible où tous les membres n'ont eu que l'ordinateur pour s'exercer. Il est évident que tous ont eu le plaisir de se retrouver au mois de juin dans une ambiance très conviviale, sérieuse et même studieuse.

Chacun préparant maintenant la saison 2020-2021 en espérant que celle-ci ne sera pas perturbée par une nouvelle crise sanitaire.

Pour tous ceux qui voudraient nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons. Le règlement du Club est simple et repose surtout sur le relationnel du savoir vivre ensemble.

Billard Club de Solesmes : Espace Bellevue Salle Enjubault. Toujours les cours le mercredi après-midi une fois sur deux avec J.M. LAFARGE

Cotisation 80 euros par an. La salle de billard est à votre disposition 12 heures par jour, quand vous le souhaitez...

### Contacts

Jean-Paul MAILLOT

Tél. : 02 43 95 30 31 / 06 32 05 43 47

Ernest ROBIN

Tél. : 02 43 95 33 95



Cherchez l'erreur... !

## SLC Bridge



Comme tous les ans, la section bridge de Solesmes Loisirs Culture avait suspendu ses activités au cours de l'été 2019. Nous nous préparions à une rentrée sereine en septembre. Hélas, quelques jours avant, deux joueurs très assidus, Jacques et Pierre, sont décédés à 24 heures d'intervalle. La rentrée fut donc empreinte de tristesse. Les joueurs ont continué à venir tous les mardis après-midi, pour faire leur tournoi hebdomadaire. Il fallait se ressaisir. C'est ainsi que le 29 octobre 2019 nous avons fêté les 90 ans de Colette et les 80 ans de Nicole. Quelle joie de se retrouver autour d'un verre pour célébrer nos deux amies ! Et les tournois reprirent. Le 21 janvier 2020, c'était la traditionnelle galette. Tout allait bien, dans la continuité, quand en mars le Covid-19 nous a cloués dans nos foyers. A l'heure actuelle nous ne savons pas quand le bridge reprendra... septembre ?... octobre ?... Nous ne voulons pas gâcher nos rencontres amicales par l'application des mesures sanitaires.

### Contacts

Jeannette LEBLANC

Tél. : 02 43 35 45 69

Odette BODINIER

Tél. : 02 43 92 49 51

## SLC Club photo

Parce qu'il est important de ne rien oublier ... Un coup d'œil dans le viseur et clic !..

La photo est un mode d'expression sans limite, elle fixe à jamais les moments privilégiés, elle complète les mots pour émouvoir, elle garde les souvenirs qui font rêver l'instant présent. C'est aussi une passion : saisir dans les moindres détails, de près ou de loin, les nuances d'une dentelle de pierre, le velouté d'un pétale de fleur, l'éclat d'un regard.

La photographie est un fragment de temps qui ne reviendra pas.

Fin 2019, diverses représentations se sont déroulées pour animer les remises de prix des fleurissements de Solesmes et Sablé.

Les dates du diaporama 2021 seront les : 15, 16 et 17 octobre.

Entrée gratuite, venez nombreux !

### Contact

Patrick TROUILLET

Tél. : 02 43 95 07 53



## SLC Ecole de peinture

Quel travail, quel étonnant travail pendant le confinement... C'est comme s'il n'y avait pas eu d'interruption tellement les membres de l'école ont créé personnellement chez eux.

Cela démontre l'esprit qui règne au sein de notre groupe et qui est un point des plus positifs, ce dont je suis assez fier.

Félicitations à tous et c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons.

Ne pas oublier pour informations :

### Cours

- :: Tous les mercredis de 20h à 22h
- :: Le samedi une fois sur deux de 10h à 12h (travail personnel)
- :: Le mardi une fois par mois de 14h à 16h (dessin)

Et avec l'espoir de pouvoir préparer sérieusement l'exposition de l'école fin 2020 début 2021.



### Contact

Jean-Paul MAILLOT  
Tél. : 02 43 95 30 31  
Port. : 06 32 05 43 47  
Site : [www.jpmaillot.e-monsite.com](http://www.jpmaillot.e-monsite.com)

## SLC Encadrement et cartonnage



Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Le confinement a bouleversé nos projets et notre exposition annuelle de 2020 n'a pu avoir lieu. Mais les créations de la trentaine d'adhérents ne se sont pas arrêtées pour autant... et nous comptons bien vous les présenter les 17 et 18 avril 2021 à l'Espace du Rôle.

La vente de quelques-unes de nos réalisations nous a permis malgré le confinement d'aider au financement du projet de l'association des Parents d'Elèves de l'école Saint Aquilin : achat d'un robot pédagogique (Beebot) qui permet dès 4 ans de découvrir les premières bases de la robotique.

Pour notre grand plaisir nous espérons nous retrouver en septembre à l'Espace Jérôme-Gruyer le lundi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

### Contact

Anne-Marie BUSSON  
Tél. : 02 43 95 74 78



## SLC Gymnastique et yoga



### Yoga

:: Le lundi de 15h15 à 16h45, de 17h à 18h30  
et de 18h45 à 20h15

### Contact

Sylvie GILLET  
Tél. : 02 43 92 57 67



### Gymnastique

#### Douce

:: Le mardi de  
9h15 à 10h15

#### Contact

Chantal  
TROTIER  
02 43 95 78 54

#### Sans complexe

:: Le mercredi de  
9h15 à 10h15

#### Contact

Ghislaine  
ROBIN  
02 43 95 33 95

#### Tonique

:: Le mercredi de  
19h30 à 20h30

#### Contact

Fabienne  
RENARD  
02 43 95 13 57

## SLC Informatique



L'année 2020 a été, comme pour toutes les activités, perturbée par la pandémie, mais surtout notre ami Claude BICOT nous a quittés le 11 mars. Claude a dirigé pendant plus de 15 années la section avec une présence sans faille deux fois par semaine pour faire partager

son expérience principalement dans le traitement et le montage de photographies. Nous nous souviendrons de sa gentillesse, de son engagement et sa disponibilité jusqu'au bout au service de ses « élèves ».

Nous partageons nos compétences tous les jeudis de 09h00 à 11h30. La vingtaine de participants est partagée en deux groupes, un groupe « débutants » pour la découverte et l'apprentissage de l'outil informatique, et un groupe « confirmés » pour une exploitation plus approfondie des nombreuses fonctions et des logiciels, aussi bien sur l'administration générale de l'ordinateur (Windows) que sur Internet et les courriels, le traitement de texte, le traitement de photos, les réseaux sociaux, mais aussi sur la téléphonie mobile (Android) et ses nombreuses applications et objets connectés.

### Contacts

Gérald GAUCLIN

Port. : 06 82 34 67 16

Courriel : g.gauclin@free.fr

Jean-Marie GUIMBERT

Port. : 06 04 43 62 06

Courriel : jm.guimbert@outlook.fr

## SLC Patchwork

L'hardanger, le patchwork, le tricot et le point de croix vous intéressent ? Alors venez nous retrouver tous les mercredis à partir de 14h à l'Espace Jérôme-Gruet à Solesmes à partir du 9 septembre 2020.



### Contact

Michelle REMARS

Port. : 06 84 56 87 92

Courriel : michelle.remars@orange.fr

## SLC Scrabble

1990 - 2020 : 30 ans d'existence. Le club a été créé par Patrick THIRION, puis lui ont succédé Anne-Marie BOULARD, France CASTILLAN et Nicole FOURNIER.

A cette occasion, un après-midi a permis de découvrir le scrabble duplicate. Et si vous souhaitez vous aussi jouer dans une ambiance conviviale et de détente, faire de nouvelles rencontres, rejoignez-nous les lundis à 20 h et les mercredis à 14 h, salle Jérôme-Gruet.

Merci à toute l'équipe pour votre investissement.

### Contacts

Nicole FOURNIER

Tél. : 07 82 08 00 20

Courriel : nicole50fournier@orange.fr

France CASTILLAN

Tél. : 06 89 11 30 11

Courriel : france.castillan@orange.fr



## SLC Tarot

### Le tarot à Solesmes : de bons moments de détente



Le club rassemble une cinquantaine d'adhérents

Depuis de nombreuses années, l'association Solesmes Loisirs Culture (SLC) propose aux amateurs de tarot de la région trois séances hebdomadaires. Les membres de la section tarot de Solesmes avaient hâte de retrouver les tables de jeu salle Enjubault. La pandémie les avait contraints en effet à stopper brutalement leur activité associative. Néanmoins le lien

n'a jamais été rompu entre eux puisque très vite le club a proposé à ses adhérents de jouer virtuellement trois fois par semaine par le biais d'une application web. Mais bien sûr rien ne saurait remplacer le jeu en présentiel. Présidé par Paulette FERRAND, le club de tarot de Solesmes accueille une cinquantaine d'adhérents, des hommes et femmes qui viennent des trois départements voisins : Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire. Ces passionnés de tarot issus d'horizons divers sont âgés de 59 à plus de 80 ans. Mais le club accueille aussi à l'occasion, notamment lors des vacances scolaires, enfants et adolescents.

Les séances se déroulent les lundis et jeudis à partir de 14 heures et le vendredi à 20 heures. La cotisation annuelle est de 15 €. Les joueurs sont libres de venir quand ils le veulent. Le jeu se pratique à quatre selon les règles de la fédération française de tarot. Les places aux tables de jeu sont tirées au sort ce qui permet de jouer avec n'importe quel joueur. Les débutants bénéficient d'un accompagnement par les plus expérimentés et de conseils pour progresser.

Aux activités internes, challenge annuel, repas, concours en duplicate, viennent s'ajouter deux concours externes qui ont toujours beaucoup de succès. En 2021, ils auront lieu les 5 mars et 12 novembre à la salle des fêtes.

Si cela vous tente, le club solesmien est prêt à vous accueillir à n'importe quel moment de l'année. En plus de faire travailler votre mémoire, le tarot vous procurera de bons moments de détente.

#### Contact

Paulette FERRAND  
Tél. : 02 43 95 33 06

## SLC Tennis

Avec les deux courts en quick, mis à disposition par la municipalité, la section tennis Solesmes Loisirs Culture propose à ses adhérents la possibilité de pratiquer un tennis de loisir dans de bonnes conditions.



Les inscriptions sont possibles toute l'année. Par mesure de commodité, pour les horaires et grâce à l'aide des propriétaires du café bar « La Solesmienne » (6 rue Marchande, 72300 Solesmes, tél : 02 43 92 72 73), il vous est possible d'y prendre votre inscription annuelle SLC Tennis ou de prendre le forfait ½ journée. Tous les renseignements se trouvent également sur le blog SLC <http://slcassociation.canalblog.com>.

Face aux conditions particulières que nous avons connues en 2020 suite à la Covid-19 et ne sachant pas ce que nous réservent les mois à venir nous demandons aux pratiquants de respecter les consignes qui seront affichées à l'entrée des courts sur le sujet et surtout de bien fermer les courts à leur départ.

#### Contact

Eric BRUNEAU  
Tél. : 02 43 95 80 16

## SLC Théâtre

La saison dernière, nous avons eu le plaisir de jouer « *Le Noir te va si bien* », un grand classique du « Théâtre ce soir ». Le public a répondu présent pour nos représentations à Solesmes, tout comme à l'occasion de nos déplacements à Louverné, La Chaussée-Saint-Victor ou La Flèche. Pour la première fois dans son histoire la troupe de Solesmes a également joué sur la scène du centre Joël-Le-Theule devant une salle pleine. Ce fût pour nous un grand moment que de faire une représentation à Sablé, qui plus est pour une œuvre caritative. Nous remercions sincèrement tous les membres du Rotary-club d'avoir organisé cette belle soirée. Pour la saison 2020/2021, nous allons changer de registre tout en restant dans la comédie. Nous jouerons une pièce d'Eric ASSOUS intitulée « *Les hommes préfèrent mentir* ». Il s'agit d'une comédie de mœurs jouée pour la première fois à Paris en 2009 et ayant obtenu beaucoup de succès. Nous vous donnons rendez-vous les 27, 28, 29 novembre 2020 et les 4, 5, 6 décembre 2020. Suivez-nous sur notre site Facebook « Théâtre de Solesmes »

#### Contact

Frédéric TOP  
Port. : 06 61 06 56 25  
Courriel : kelytop@hotmail.fr





# Portraits

## **Dominique NICOLAS : un homme toujours heureux**

Depuis plus de trente années, Monsieur NICOLAS nous croise avec son large sourire, rue Marchande, près de son restaurant, « Le Bœuf Fermier ».

D'abord il s'est installé dans son premier commerce, une boucherie. Puis nombreux ont été les clients fidèles à souhaiter se restaurer dans le village : la conversion devenait une évidence, et cela fait déjà 23 ans !

Au « Bœuf Fermier », notre restaurateur s'attache à travailler uniquement des produits qu'il sélectionne auprès de producteurs locaux : le porc fermier de la Sarthe élevé à 25 km maximum autour de Solesmes, ou encore le bœuf fermier du Maine.

Les nombreuses recettes qu'il invente sont également disponibles en conserves à offrir ou à emporter, depuis ses fameuses rillettes récompensées par de nombreux prix (1er prix d'honneur Section Alpes Mancelles en 2017, médaille d'argent au concours national des meilleures rillettes, à Mamers en 2018), en passant par l'immanquable bœuf au cidre, jusqu'aux dernières créations comme la blanquette de porc aux fèves.

De quoi combler le panier des visiteurs de Solesmes qui souhaitent rapporter un souvenir gastronomique « fermier » de leur voyage, tout en garantissant une date de consommation de 18 mois certifiée par le très sérieux laboratoire Silliker Merieux NutriSciences de Sablé.

L'œil rieur de Monsieur NICOLAS, derrière ses lunettes cerclées bleues, nous apporte à chaque visite sa belle gaieté. Sa fantaisie nous ravit encore davantage par les illustrations en trompe-l'œil dont il a fait décorer dernièrement les façades en pignons de son restaurant.



*Thierry Quantin*

## Cécile PARÉ : Douceur d'Arôme



**Cécile PARÉ, racontez-nous votre parcours.**

Je suis née à Sablé et depuis très jeune, je m'intéressais au bien-être.

Le BAC et le diplôme d'esthéticienne en poche, mon envie de voyages et de découvertes m'a conduite à travailler dans de nombreux endroits et des structures différents : parfumerie, thalasso, institut, spa, Club Med, puis en Angleterre pour perfectionner mon anglais.

Passionnée par les massages, je suis allée me former en Asie et plus particulièrement en Thaïlande et en Inde. J'ai alors pris conscience de l'importance de considérer notre corps dans sa globalité physique, énergétique et émotionnelle.

**Comment se déroule une séance de massage chez vous, route de Beaucé ?**

Ces expériences m'ont naturellement amenée à créer le concept de mon institut qui associe :

- :: L'aromathérapie avec les huiles essentielles de couleur qui agissent sur les émotions (lâcher-prise, confiance, vitalité...), par l'olfaction et le massage,
- :: Et l'énergétique chinoise dont je m'inspire pour les soins du visage et du corps, et qui permet de personnaliser le soin de chacun, selon le besoin du moment ou la saison qui influence notre état physique et émotionnel.

**Pourquoi une installation à Solesmes ?**

En 2014 j'ai créé mon institut à mon domicile à Solesmes dans une ambiance calme et sereine. J'ai souhaité un endroit où l'on se sent bien, détendu. On vient sur rendez-vous, donc pas de passage, pas de téléphone pendant le soin. Je propose également des cartes cadeaux, avec un tarif établi en fonction du temps passé, ce qui permet d'offrir un temps de soin et de choisir sur le moment ce qui nous fait plaisir.

**Quelles sont vos perspectives de développement ?**

Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Je reçois tout le monde, depuis bébé à partir d'un mois ! Passionnée, je suis en formation permanente. Je m'intéresse notamment à l'influence de notre biorhythme (carte d'identité énergétique), ou encore aux vertus du massage taoïste du ventre, notre deuxième « cerveau ».

**Avez-vous une devise ?**

Oui : « La beauté est la santé qui se voit ».

Thierry Quantin

## Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL : buralistes, pas seulement...

C'est le 1<sup>er</sup> novembre 2016 qu'Aude et Thomas concrétisent à Solesmes leur désir de diriger leur propre entreprise en reprenant le bar-tabac du village.

Les études de logistique en grande surface et son activité de direction commerciale ont armé Thomas pour relever le défi, sans oublier le dynamisme d'Aude. Elle sait particulièrement bien régler son agenda au métronome entre les activités de leurs deux jeunes enfants et la tenue d'un commerce ouvert tous les jours de la semaine, de 6h30 à 20h00, y compris les samedis et dimanches, à la seule exception du mercredi.

Véritables acteurs de services de proximité, nos buralistes nous ouvrent leurs portes, pour prendre un verre, jouer et parier, se procurer des cigarettes ou des produits de « vapotage », proposer un « point presse » ; et aussi nous dépanner en épicerie, expédier ou recevoir un colis (Colissimo/Chronopost/Pick up ou DPD), réserver son court de tennis ou encore assurer un dépôt de pain (sur commande) lorsque nos boulangers sont en congés.

En outre, saviez-vous qu'ici, on s'honore des victoires de joueurs en 1/4 de finale masculin individuel, 1/2 finale féminin et finale en tournoi mixte au Championnat de France 2019 de... fléchettes ? En



effet ce jeu très ancien retrouve ses lettres de noblesse ! Délaissé par les plus jeunes au profit des écrans, il revient sur la scène, et pour cause : discret et ludique, addictif et passionnant, convivial par excellence, il se joue partout dans le monde et demande une certaine dextérité.

Bravo et merci à Aude et Thomas d'avoir « ciblé » Solesmes !

Thierry Quantin

## Véronique et Jean-Paul ESNAULT : Le miel de Malicorne



**Véronique et Jean-Paul ESNAULT, depuis combien de temps exercez-vous le métier d'apiculteurs ?**

Nous avons été exploitants forestiers au Gabon pendant vingt-huit ans puis nous sommes revenus dans la maison familiale de Malicorne. Cela fait trois années maintenant.

Nous avons d'abord travaillé avec un artisan apiculteur en Bourgogne et, depuis, nous ne cessons de continuer à nous former.

**Quels sont vos objectifs ?**

Nous sélectionnons rigoureusement l'emplacement de nos ruchers, en évitant les zones exposées aux différents produits phytosanitaires agricoles et horticoles.

Nous proposons des miels exclusivement récoltés dans nos ruches situées aux alentours de Malicorne, sans additif ni mélange, et nous les distribuons dans les communes proches.

Nous ne souhaitons pas multiplier nos colonies d'abeilles au-delà du possible, de façon à ne pas être pris dans un engrenage de production à tout prix, contraints d'absorber de lourdes charges.

**En quoi le marché de Solesmes vous semble-t-il adapté à votre production ?**

Nous apprécions beaucoup son ambiance. Nos clients partagent notre éthique : privilégier les races d'abeilles locales, proposer le nectar que nos abeilles butinent dans les fleurs de notre région, apprécier les différents miels au fil des saisons et les découvrir d'une année à l'autre. Nos abeilles ne fabriquent ni miel de lavande, ni miel d'orange ! Les miels de printemps, d'acacia, tilleul, aubépine, châtaignier, sarrasin, bruyère ou de forêt sont si variés et goûteux !

Ici, nos échanges sont riches, avec de véritables connaisseurs.

Thierry Quantin

## Benoît CHEVÉ : La voix lactée

Persillé, mousseux, fruité, orangé, généreux, floral, crémeux, grisé, animal, piquant, cireux, marbré... Benoît CHEVÉ aime à recommander avec poésie et précision ses magnifiques fromages et produits laitiers.

Il faut dire que, très jeune, son expérience d'éleveur lui donne l'opportunité de connaître les nombreux aspects de la filière et d'apprécier les secrets d'un affinage de qualité, pouvant aller de quatre jours à... plusieurs années !

C'est aussi une grand-mère cuisinière qui l'initie au choix des bons produits et qui éduque son palais quant à l'importance du fromage dans ses multiples compositions culinaires.

Avec une grande rigueur Benoît sélectionne ses fournisseurs mais aussi ses clients !

Basé près d'Angers, notre passionné aime les rencontres aux marchés en campagne où l'on prend le temps d'échanger.

Benoît n'a jamais « la main lourde » avec une question favorite : que vous reste-t-il dans votre frigo ? Peut-être ce bleu des Causses bien veiné et très fondant aujourd'hui, pour accompagner quelques courgettes, un filet d'huile d'olive et une pointe d'ail ? Vous ferez des heureux...

Enrichir une recette de cuisine, s'adapter aux goûts de chacun pour mieux conseiller : c'est ce qui anime avant tout notre maître-fromager qui prend un plaisir malicieux non dissimulé à nous faire découvrir ou redécouvrir des saveurs inhabituelles dénichées au rythme des saisons, et parfois en dehors de nos frontières comme les « Stilton » ou « Cheddar cheese », les fromages au lait de bufflonne ou encore « le Herve », seul fromage AOP de Belgique !

Thierry Quantin



# Notre histoire

## Solesmes en images 2019/2020

Aménagement de la rue du Bac août 2019



Aménagement de la rue Marchande octobre 2019



Balade solesmienne le 6 octobre 2019



Cérémonie du 11 novembre 2019



Fin de l'aménagement de la rue Marchande novembre 2019



Remise des prix du fleurissement à la salle des fêtes le 6 novembre 2019

## Solesmes en images 2019/2020



Repas des anciens à la salle des fêtes le 11 novembre 2019



Marché de Noël le 7 décembre 2019



Fin de l'aménagement de la liaison douce janvier 2020



Cérémonie des vœux du Maire à la salle des fêtes le 3 janvier 2020



Mise sous pli et distribution des masques par l'équipe municipale et des bénévoles le 5 mai 2020



Exposition permanente à Cricri plage en mémoire des fêtes d'autrefois



Visite de la commune avec le nouveau Conseil municipal le 1<sup>er</sup> juillet 2020

## Solesmes en images 2019/2020



Spectacle Parking joué par La Houlala Cie à l'Espace Bellevue le 18 juillet 2020



Passage du Sablésien à Solesmes



Opération argent de poche du 3 au 7 août 2020



Le pèlerinage le M de Marie fait étape à Solesmes le 23 août 2020



Opération argent de poche du 6 au 10 juillet 2020



Récréation sur la cour des primaires de l'école St-Aquilin



# La mairie-école

Les fidèles lecteurs de notre bulletin se souviennent peut-être de l'article paru en 1999 sur l'ancienne école de garçons, située à la sortie du village sur la route de Sablé... De nouveaux Solesmiens sont arrivés depuis ces vingt années écoulées, et nous avons eu à cœur de retourner auprès de Monsieur TORTEVOIE. Dernier instituteur dans les lieux, il quitta l'école de la rue Jules Alain en 1987 pour poursuivre son activité à « l'école des filles » (école St-Aquilin que dirigeait Mireille). Qui de mieux placé que lui pour reprendre cette histoire écrite après maintes recherches réalisées avec son épouse Mireille ?

Nous avons également une proposition à faire à certains d'entre vous en forme de conclusion.

La mairie-école de Solesmes est un projet typique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que la Troisième République instaurait un enseignement obligatoire, laïc et gratuit pour tous les enfants. Après de longues délibérations du conseil municipal, car il fallait trouver le lieu et les finances du chantier, la première mairie-école de notre village sortit de terre en 1867 sur un terrain cédé à cet effet.

Jusqu'alors, les réunions communales se tenaient au domicile de monsieur le maire, et l'école était faite depuis 1833 dans divers lieux du bourg, loués à cette fin. En effet monsieur le maire, Augustin ENJUBAULT, déplorant que « l'éducation de notre jeunesse se trouve négligée », concourut à l'ouverture cette année-là de la première classe destinée aux garçons, pour laquelle il recruta un instituteur laïc, monsieur LEBRETON. Quant à l'école des filles, elle fut fondée vingt ans plus tard, en 1853, dans la maison de Poulies appartenant aux moines, et confiée aux Sœurs d'Évron.

Pour la construction de la mairie-école, un plan envoyé par la préfecture réglémentait les lieux à construire et prévoyait la salle de classe au dos de la mairie. L'entrée des élèves se faisait par la cour, en passant par un petit portail métallique contigu à la mairie. L'école, une classe unique, comportait plusieurs niveaux scolaires. Un clocheton encore en place sur le faitage du bâtiment mairie appelait les enfants. Quant au préau, un bâtiment indépendant à l'arrière des deux autres, il fut édifié cinq ans après, en 1872. Il protégeait du soleil ou bien des intempéries et permettait aussi la pratique d'exercices physiques, car des cordes étaient suspendues à sa charpente. Durant les dernières décennies du siècle, le mur de pierre qui fermait le périmètre de la cour fut surélevé d'un haut grillage pour y garder les ballons. Dans un des angles, on trouvait également des toilettes tapissées d'ardoises debout, et plus près de la porte de la salle de classe, un point d'eau pour le lavage des mains, opération vérifiée avec soin par le maître.

A l'origine, la mairie-école était conçue pour loger l'instituteur, qui serait aussi secrétaire de mairie, et les services communaux étaient installés à l'étage. Puis durant la dernière guerre, ces services furent « descendus » au rez-de-chaussée. Dans les années 60, l'équipe du maire, monsieur Arthur SALESKY, décida comme gage de stabilité pour l'avenir de l'école de rénover en urgence l'étage. Les nouveaux

arrivants bénéficieraient ainsi d'un logement de fonction correct.

Monsieur et Madame TORTEVOIE se rappellent encore leur nomination en 1965 après de trop nombreux enseignants-remplaçants à Solesmes. Ils évoquent dans un sourire l'installation de la famille et leur tâche professionnelle, fort subtile : Il s'agissait d'enseigner et de faire évoluer les élèves au mieux dans leur savoir, mais aussi de faire face aux baisses d'effectifs pour éviter la fermeture de la classe. La confiance d'un ancien conseiller municipal qui y inscrivit son fils plutôt que de l'envoyer à Sablé, fut tout à fait décisive, entraînant d'autres inscriptions. Et puis les six candidats présentés cette première année au certificat d'études réussirent tous leur examen : un magnifique défi, très bien relevé !

Lorsque la classe déménagea avec Monsieur TORTEVOIE en 1987, ne resta plus en fonction sur place qu'un bâtiment temporaire construit dans le jardin, utilisé par le patronage du mercredi. Puis le temps passa et la mairie-école se transforma de nouveau pour accueillir des associations et devint la « Maison Augustin ENJUBAULT ». S'y pratiquaient diverses activités : l'informatique, le billard, les jeux de cartes et autres, jusqu'à ce que les normes de sécurité ne permettent plus l'usage du bâtiment.

Nous sommes maintenant les habitants de cette maison après quelques travaux que nous avons souhaités respectueux de cette longue histoire qui parle encore à tous les anciens élèves de la mairie-école. Aussi, et si cela vous plaisait autant qu'à nous, nous aimerions organiser un moment festif dans notre jardin pour vous permettre de vous revoir, et quant à nous, de vous connaître. N'hésitez pas à nous contacter pour que cela prenne forme très vite.

A très bientôt sans doute !

Colette PAQUIER et Thierry QUANTIN  
06 22 18 78 52

# LAVOIRS ET LESSIVES D'AUTREFOIS À SOLESMES

Partout en France, les lavoirs et les bateaux-lavoirs témoignent du labeur des femmes dans les tâches domestiques, ainsi que des moments de convivialité partagés entre elles à l'occasion des lessives.

A Solesmes, au XIX<sup>e</sup> siècle, le village regroupait déjà assez d'habitants pour que le conseil municipal décide la construction d'un lavoir public en 1855. D'autres équipements remarquables comme l'ouverture et le meilleur entretien de plusieurs chemins vicinaux, la construction d'une mairie, bientôt réalisée, d'une école publique, puis d'un pont en 1904, qui remplaça le bac « passe-cheval », comptent au nombre des changements importants dans la vie de notre commune à cette époque.

Les deux abbayes bénédictines, qui font aujourd'hui la renommée internationale de Solesmes, n'avaient pas encore le développement pour lequel Dom GUERANGER œuvra tant. Des jardins couraient le long de la Sarthe. L'abbaye Saint-Pierre allait être restaurée et agrandie, et l'abbaye Sainte-Cécile fut fondée en 1866.

L'essor de la commune devait beaucoup alors à la Marbrerie dont le directeur, monsieur LANDEAU, était aussi maire de Solesmes. L'époque se tournait définitivement vers le « progrès », « l'hygiène », puis le « modernisme ». C'est dans ce contexte que l'idée d'un lavoir public apparut pour faciliter la lessive des familles ou même encourager le travail rémunéré des « laveuses ». A Solesmes, on l'installa « au port », près de l'abreuvoir communal. Soutenue par de gros blocs de marbre du pays épais de 30 cm, la construction était assez importante : 9 m x 10 m. Un second lavoir, identique au premier, fut aussi construit en aval, à l'initiative d'une personne privée.

Cependant le premier bateau-lavoir solesmien ne date que de 1873. Offert par le Révérend Père Dom FONTEINNE, cellier de l'abbaye, il mesurait 14,20 m x 6 m et se trouvait face au jardin de la Saulaie. Il fut remplacé dix ans plus tard par un autre bateau-lavoir aménagé d'un escalier de pierre pour y accéder. C'était un long ponton en bois, couvert, installé au bord de la rivière où l'on lava son linge jusqu'en 1905.

Puis en 1913, après quelques années sans cet équipement très utile, le conseil municipal décida la construction d'un bateau-

lavoir public destiné à douze laveuses à la fois. De dimensions relativement modestes 6 m x 3,75 m, il était équipé d'une cloison séparant les deux côtés de lavage et d'une couverture protectrice en tôles galvanisées pour un meilleur séchage. Un cabinet d'aisance occupait même l'un des angles. La préfecture autorisa son installation et la commune appointa un préposé à sa surveillance jusqu'en 1939. Dans ce bateau-lavoir complètement oublié aujourd'hui, peint au blanc de zinc et dont la coque avait reçu deux couches de goudron, il n'y avait pas de « buanderie » comme dans d'autres bateaux-lavoirs, à Sablé par exemple.

Destiné à la « petite laverie », c'est-à-dire au lavage des vêtements de corps et de travail, il était fréquenté par les villageoises qui arrivaient en poussant leurs brouettes chargées de linge. Elles s'agenouillaient sur les « boîtes à laver » garnies de paille et lavaient le linge dans la rivière, plus ou moins froide selon la saison. De nombreuses heures durant, dans cette position peu confortable, elles savonnaient, brossaient, battaient le linge à grands coups de battoir. Elles laissaient les pièces onduler au-dessus de l'eau sans jamais les lâcher. En faisant pénétrer l'air par un mouvement de la main, elles obtenaient des ballons ; par transparence les taches se voyaient bien. Elles riaient et lançaient des « Han ! heu là ! Vanquie ! » Au moment du rinçage, l'azurage au Bleu Guimet et l'emploi de l'Eau de Javel terminait le lavage du blanc ». Après l'essorage, le linge était étendu sur des tréteaux, ou, par manque de place, chez soi au retour.

Les « buées », des lavages en profondeur pour les draps et le linge de maison, beaucoup plus rares dans l'année, s'ajoutaient à ces lessives ou étaient réalisées précédemment aux petites laveries. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne faisait que deux buées par an : « la lessive des violettes » avant le temps du travail de printemps dans les champs, et une autre lessive avant la Toussaint. Dans chaque maison ou ferme, une grande organisation collective se mettait alors en place, avec un cuvier pour faire tremper le linge sale, auquel on ajoutait des cendres, puis progressivement, de l'eau bouillante sortie d'une chaudière placée à côté. Cette opération appelée « coulage » durait 6 heures au minimum, et nécessitait la

présence constante très attentive d'une des femmes. Le lendemain, les pièces de linge étaient lavées à la rivière. Les lessiveuses ont ensuite remplacé les buées, puis bien sûr les machines à laver...

Les lavoirs sarthois, objets de patrimoine local très originaux, se ressemblent par leur fonction, sans être jamais semblables. Ils gardent un charme indéniable parce qu'ils évoquent le temps disparu des lessives collectives, dures et gaies en même temps, car elles étaient l'occasion d'échanges et de bavardages, au fil du courant murmurant de la rivière. Beaucoup de ces édifices ont été restaurés et garantissent une belle halte aux promeneurs.

Un excellent livre, « *Lavoirs en Sarthe* » de J. CHARTIER et A. LOUVEAU, chez ITF imprimeurs 2015, en fait un inventaire précis et très détaillé. Un grand merci aux deux auteures passionnées, ainsi qu'à Bruno MARTIN qui m'a confié son exemplaire, de même qu'au Père DUVAL de l'abbaye Saint-Pierre, pour sa recherche d'illustrations.

Colette PAQUIER QUANTIN

➔ **Pour aller plus loin**  
visitez le musée bateau-lavoir de Laval



## Homage

### **Dom Hervé de BROC (1944-2020)**

Le bulletin communal se doit de rendre hommage à l'un de ceux qui furent à l'origine de sa parution, le Père Hervé de BROC (1944-2020). Membre du conseil municipal depuis un an, il prit en effet une part importante au lancement du bulletin en 1990, grâce à l'expérience acquise avec les publications des livres à l'abbaye, et jusqu'à son départ pour la Lituanie en 1998 il continua à jouer un rôle actif dans la publication devenue le lien des solesmiens.

Né à La Flèche en 1944, le Père Hervé de BROC grandit principalement à Rennes mais resta attaché à sa région d'origine, d'autant plus que sa famille possédait une maison de vacances à Dureil. Il lui fut facile de faire connaissance avec le monastère. Très tôt il voulut y entrer mais acheva d'abord des études de chimie.

Moine en 1965, prêtre en 1973, ses dons furent vite exploités dans divers domaines pratiques : entretien des bâtiments, constructions mais aussi réalisation de livres liturgiques ou autres. C'est en 1989 qu'il entra au conseil municipal en remplacement de Dom Jean Dion devenu âgé et ayant déjà rempli quatre mandats. Il participa ainsi de plus près à la vie de la commune pendant une dizaine d'années.

C'est son départ en Lituanie en 1998 qui interrompit son deuxième mandat.

Envoyé comme supérieur de la fondation de l'abbaye, il y dirigea la construction du monastère et conduisit la vie de la jeune communauté dans ses nouveaux pas. Malheureusement, après 15 ans de service à cette responsabilité, il dût remettre sa démission pour raison de santé. Une mystérieuse maladie l'avait insidieusement atteint depuis quelque temps, l'empêchant de plus en plus de s'exprimer avant de le rendre progressivement dépendant. Pour la satisfaction de tous il put rester sur place encore quelque temps, jusqu'au début de 2018. Trop dépendant à cette période, il dut être rapatrié à Solesmes. Il vécut ces dernières années retiré à l'infirmierie, comme nos anciens du village le sont à la maison St-Raphaël, mais sans pouvoir vraiment communiquer avec son entourage.

En l'octave de Pâques, son état annonçait sa fin proche. Il reçut le sacrement des malades, et quelques jours plus tard, soudainement le soir, il nous a quittés très vite.

Le confinement a bien réduit l'assistance à ses obsèques mais nombreux furent ceux qui s'y unirent par la prière là où ils étaient, surtout en Lituanie où le Père commençait à être plus largement connu.

*Père Jean-Philippe DUVAL*



## Etat civil 2019/2020

### Naissances

Kataléya BÉGUE	24 octobre 2019
Amaury BODET DREUX	26 novembre 2019
Elyo PETITPAIN	3 juin 2020
Martin LEBRETON	20 juillet 2020
Salomé FROGER	14 septembre 2020

### Mariages

Julie ASPLET et Antonin FERCHAUD	5 octobre 2019
N'Goran KOUAME et Alexandre CIBOT	23 novembre 2019
Mathilde LANCELEUR et Valentin ALLARD	22 août 2020

### Décès

Claude HOULBERT, 78 ans	20 octobre 2019
Patrick CORROY, 60 ans	13 novembre 2019
André LEMARCHAND, 91 ans	26 novembre 2019
Ghislaine d'ABOVILLE, veuve GALOUZEAU de VILLEPIN, 89 ans	16 janvier 2020
Guy EPAILLARD, 96 ans	15 février 2020
Yvette LOISEAU, épouse GAUDEMER, 92 ans	5 mars 2020
Henri PICHON, 90 ans	1 <sup>er</sup> avril 2020
Jean-Pierre CHARLES, 68 ans	15 avril 2020
Père Hervé DE BROCC, 76 ans	16 avril 2020
Paulette PIAU, veuve DUMONT, 101 ans	4 mai 2020
Anne RENAudeau, veuve BARENnes, 106 ans	5 mai 2020
Sylviane BOURMAULT, veuve ROUX, 66 ans	9 mai 2020
Marcelle PELTIER, veuve PAILLARD, 91 ans	27 juin 2020
Michel GAGNOT, 92 ans	4 juillet 2020
Sébastien BAUDRON, 41 ans	9 août 2020
Colette REGULIER, épouse LEROI, 79 ans	15 septembre 2020
Louise POTTIER, veuve TOUZET, 102 ans	17 septembre 2020
Monique LAFOND, veuve BREGUET, 96 ans	21 septembre 2020
Marie ROSE, veuve BOUILLAUD, 88 ans	21 septembre 2020
Bruno CORBIN, 37 ans	28 septembre 2020
Hélène de Guise VAILLANCOURT, veuve DE SARS, 91 ans	6 octobre 2020

## Les maisons fleuries 2020

### → 1<sup>ère</sup> catégorie : Maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 <sup>er</sup>	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard Clerc
2 <sup>e</sup> ex aequo	M. et Mme Daniel FERRAND	15 clos de la Fontaine
2 <sup>e</sup> ex aequo	M. et Mme Fernand THIBAUT	14 cours des Ormeaux
4 <sup>e</sup> ex aequo	M. et Mme Philippe LAMY	7 allée Léon Landeau
4 <sup>e</sup> ex aequo	M. et Mme Raymond DAVIERE	19 allée de Galichon
4 <sup>e</sup> ex aequo	M. et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
7 <sup>e</sup>	M. et Mme Daniel PLESSIS	2 allée du Maine
8 <sup>e</sup>	M. et Mme Christian MAIGNAN	39 rue Angevine
9 <sup>e</sup>	M. Roger SAMOYEAU	6 rue Saint Aquilin
10 <sup>e</sup>	M. et Mme Maurice LAILLER	29 allée de Galichon

### → 3<sup>ème</sup> catégorie : Hôtels - Restaurants

1 <sup>er</sup>	Le Grand Hôtel Mme Marie JAQUET	16 place Dom Guéranger
2 <sup>e</sup>	La Galetterie M. et Mme GEORGET	1 rue du Pont
3 <sup>e</sup>	Le Bœuf Fermier M. NICOLAS	12 rue Marchande



La maison de M. et Mme Cruz



Le Grand Hôtel de Mme Marie Jaquet



**Directeur de publication :**

Pascal LELIEVRE

**Responsable du Comité de lecture :**

Thierry QUANTIN

**Membres :** Hélène CONGARD, Père Jean-Philippe DUVAL, Pénélope FILLON, Yvette GIBON, Marie JAQUET, Myriam LAMBERT, Sandra LEROY et Frédéric TOP

**Rédaction et mise en page :**

Dany TAILPIED / Id Bleue

**Photo de couverture :** Nicole et Patrick TROUILLET

**Photos :** Associations - Commune de Solesmes - Nicole et Patrick TROUILLET

**Charte graphique, conception et impression :**

Id Bleue - 02 43 95 48 37

**Tirage :** 800 exemplaires sur papier provenant de forêts gérées durablement

**Dépôt légal :** Novembre 2020

**Distribution :** Commune de Solesmes

